



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/46/6
6 juin 2005

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-sixième réunion
Montréal, 4 – 8 juillet 2005

**SITUATION/PERSPECTIVES DE CONFORMITÉ AUX MESURES DE
RÉGLEMENTATION INITIALES ET INTERMÉDIAIRES DU PROTOCOLE DE
MONTRÉAL DANS LES PAYS VISÉS À L'ARTICLE 5**

SOMMAIRE ANALYTIQUE

- En date du 1^{er} juin 2005, 40 pays avaient transmis des données en vertu de l'article 7, et 32 pays avaient transmis des données de 2004 au Secrétariat du Fonds seulement. La présente analyse est fondée sur les données de 2003 de 60 pays, les données de 2002 pour deux pays et les données de 2000 pour deux pays, afin d'inclure tous les pays.
- La section I révèle que tous les pays qui pourraient être en situation de non-conformité par rapport à l'échéance pour les CFC ou la réduction de 50 pour cent font l'objet de projets qui leur permettront de respecter ces mesures de réglementation. Dans le cas de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, ces projets sont prévus au plan d'activités.
- Des mesures immédiates semblent être de mise au Kirghizistan et en Somalie pour respecter l'échéance pour les halons et la réduction de 50 pour cent de 2005. L'ONUDI prépare actuellement un projet de banque de halons en Libye et le PNUE a prévu des activités à cet effet pour Haïti dans son plan d'activités de 2005. Des activités de banque de halons sont prévues pour tous les autres pays qui pourraient être en situation de non-conformité.
- Des projets sont en cours afin d'assurer la conformité à l'échéance pour le bromure de méthyle ou la réduction de 20 pour cent dans tous les pays qui pourraient être en situation de non-conformité par rapport aux mesures de réglementation, sauf le Bahreïn.
- Tous les pays qui pourraient être en situation de non-conformité par rapport à la réduction de 85 pour cent du tétrachlorure de carbone ont reçu un appui du Fonds multilatéral, à l'exception des pays suivants pour lesquels aucune activité n'est prévue dans les plans d'activité de 2005 : Équateur, Népal, Sierra Leone et Ouganda.
- Des projets ont été approuvés ou des projets sont en voie de préparation pour tous les pays qui pourraient être en situation de non-conformité par rapport à l'échéance pour le méthyle chloroforme (TCA) ou la réduction de 30 pour cent.
- Les agences d'exécution indiquent que des systèmes de permis ont été approuvés et mis sur pied dans cinq des 31 pays visés à l'article 5 visés par la décision XVI/32 obligeant les Parties à mettre sur pied un système de permis.
- La section II du document fournit de l'information sur l'état de la mise en oeuvre dans les pays qui pourraient être en situation de non-conformité et indique, entre autres, que les données pour 2004 communiquées au Secrétariat de l'ozone en vertu de l'article 7 révèlent un certain écart par rapport aux mesures de réglementation pour les pays suivants : Cameroun (halons), Fidji (bromure de méthyle), Îles Marshall (CFC), Saint-Vincent-et-les-Grenadines (CFC), et Sierra Leone (halons).
- De plus, les données pour 2004 communiquées au Secrétariat du Fonds qui n'ont pas encore été communiquées au Secrétariat de l'ozone révèlent un écart possible par rapport aux mesures de réglementation dans les pays suivants : Bosnie-Herzégovine (CFC/méthyle chloroforme), Bahreïn (bromure de méthyle), Kirghizistan (halons) et Libye (halons/bromure de méthyle).

- La section III révèle qu'en date du 1^{er} juin 2005, 66 pays visés à l'article 5 seulement avaient communiqué les données sur la consommation et la production exigées le 1^{er} mai de chaque année, en vertu de la décision 17/34.
- Selon les données communiquées au Secrétariat du Fonds et en tenant compte de tous les projets et accords approuvés, le Fonds multilatéral a pris des mesures pour éliminer l'ensemble de la consommation, à l'exception de 16 372,45 tonnes PAO, dont 7 809 tonnes PAO de bromure de méthyle, 4 904 tonnes PAO de CFC, 2 446 tonnes PAO de tétrachlorure de carbone, 819 tonnes PAO de halons et 395 tonnes PAO de méthyle chloroforme.

Introduction

1. Ce document est divisé en trois parties :

- La Partie I a été préparée en réponse à la décision 32/76 b), qui charge le Secrétariat de préparer un compte rendu annuel de la situation de conformité aux mesures de réglementation du Protocole de Montréal dans les pays visés à l'article 5, mises de l'avant dans la Partie I du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/38.
- La Partie II contient une mise à jour par pays de l'état de la mise en œuvre pour tous les pays visés à l'Article 5 visés par les décisions de la Réunion des Parties en matière de conformité ou qui semblent être en situation de non-conformité.
- La Partie III propose une analyse des données sur la consommation de SAO par secteur présentées par les pays visés à l'article 5 au Comité exécutif dans le cadre de la mise en œuvre de leur programme de pays.

2. L'analyse effectuée et les conclusions tirées dans ce document ne portent pas atteinte à la situation de conformité déterminée par la Réunion des Parties, le seul organe possédant ce pouvoir de détermination.

3. Les données rapportées en vertu de l'Article 7 sont utilisées à la seule fin de déterminer annuellement la situation de conformité. L'analyse actuelle s'appuie sur des données de toutes les sources rapportées au Secrétariat du Fonds dans le cadre de la mise en œuvre du programme de pays, à différentes périodes de conformité, et présume la réalisation de l'élimination associée aux projets en voie de mise en œuvre. Ce document ne détermine pas la conformité comme telle, mais évalue plutôt les possibilités que le pays visé à l'Article 5 soit en situation de conformité par rapport à une ou plusieurs mesures de réglementation du Protocole de Montréal.

PARTIE I : ANALYSE DE LA SITUATION DE CONFORMITÉ

4. La Partie I propose une description de la méthode utilisée pour analyser la conformité en matière de CFC, de halons, de bromure de méthyle, de tétrachlorure de carbone (TTC) et de méthyle chloroforme (TCA). Aucun projet recensé n'aborde les substances de l'annexe B-1; le Comité exécutif n'a jamais examiné ni financé de projets qui portent sur ces substances, qui sont assujetties à la réduction de 80 pour cent de la valeur de référence à compter de 2003. L'analyse

de la situation de conformité tient pour acquis que les dernières données sur la consommation transmises tiennent compte de l'élimination réalisée dans le cadre des projets approuvés par le Comité exécutif. En décembre 2004, 218 938 tonnes PAO, dont 29 414 tonnes PAO dans la production de CFC, 31 188 tonnes PAO dans la production de halons et 2 638 tonnes PAO dans la production de tétrachlorure de carbone, avaient été éliminées dans des projets achevés évalués à quelque 1,2 milliard \$US.

MÉTHODE

5. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/18, présenté à la 37^e réunion du Comité exécutif, comprend une description détaillée de la méthode d'analyse utilisée. Précisons que la section sur les écarts de données n'existe plus. La présente section propose un court résumé de la méthode.

Collecte et vérification des données

6. Cent trente-six pays visés à l'article 5 ont transmis des données aux Secrétariats du Fonds et de l'ozone, comme suit : 40 pays visés à l'article 5 ont communiqué des données pour 2004 en vertu de l'article 7 (en date du 1^{er} juin 2005) et 32 pays ont communiqué des données sur 2004 au Secrétariat du Fonds en vertu de la décision 17/34 sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des programmes de pays. Les dernières données transmises ont été utilisées pour les pays qui n'ont pas communiqué de données pour 2004. Celles-ci consistent en les données de 2003 pour 60 pays, de 2002 pour deux pays et les données de 2000 pour deux pays.

7. Les données sur l'état de la mise en œuvre de toutes les activités et tous les projets approuvés par le Comité exécutif en date de la fin 2004 ont été communiquées par les agences d'exécution bilatérales et multilatérales dans leurs rapports périodiques annuels remis à la 46^e réunion du Comité exécutif.

8. Les données sur les approbations possibles pendant l'année 2005 proviennent du Plan d'activités général du Fonds multilatéral pour les années 2005-2007.

Traitement des données

9. Les entrées dans la base de données ont été organisées sous forme de grille pour toutes les substances réglementées, où chaque rangée représente un pays visé à l'article 5 dont les données transmises et calculées ont été analysées dans les colonnes de la grille.

10. Aucune analyse n'a été effectuée pour les pays ayant transmis des données insuffisantes. De plus, aucune analyse n'a été effectuée pour huit pays qui ont été priés instamment de ne pas demander l'assistance du Fonds multilatéral.

11. De plus, aucune analyse n'a été effectuée pour le secteur de la production car le Comité exécutif a déjà établi un processus pour les projets du secteur de la production. Six gouvernements parmi les huit pays visés à l'article 5 qui possèdent des installations de production de CFC, notamment les gouvernements de l'Argentine, de la Chine, de l'Inde, de la

République populaire démocratique de Corée, du Mexique et du Venezuela, possèdent des accords portant sur des réductions à date fixe. Les autres pays possédant des installations de production de CFC sont le Brésil et la Roumanie. Le Brésil a indiqué qu'il réaliserait l'élimination sans aide. L'ONUDI est en voie de préparer un projet d'élimination de la production de SAO pour la Roumanie. En ce qui concerne la production de halons, la Chine possède un accord et l'Inde a reçu une subvention unique pour la fermeture de ses installations de production de halons.

12. L'analyse des données a été effectuée selon les paramètres suivants :

- a) Il a été présumé que les dernières données sur la consommation de SAO n'augmenteront pas.
- b) Les dernières données transmises tiennent compte des SAO éliminées dans le cadre de projets approuvés.

13. Les tableaux de données présentés aux annexes I à V précisent si un accord pour l'élimination complète a été conclu pour chaque substance. En ce qui concerne le bromure de méthyle, les tableaux révèlent si un pays a reçu un appui financier partiel afin de respecter les mesures de réglementation de 2005. L'analyse des CFC indique également si un pays à faible volume de consommation a fait l'objet d'un plan de gestion des frigorigènes ou d'une mise à jour de plan de gestion des frigorigènes après la 31^e réunion du Comité exécutif, qui suffirait à assurer la conformité du pays, au moins jusqu'à la réduction de 85 pour cent prévue pour 2007 (décision 31/48 h)). L'analyse des halons permet de savoir si une activité de banque des halons a été approuvée, car les lignes directrices sur les banques de halons exigent l'établissement d'une réglementation régissant les interdictions de produire et d'importer dans les six mois suivant la mise en œuvre du centre de récupération (décision 18/22), et la décision 35/57 suppose que la banque de halons est le dernier projet approuvé pour le secteur des halons.

ANALYSE DE LA CONFORMITÉ POUR LES CFC (annexe I)

14. Cette section comprend les résultats et les observations découlant de l'analyse des objectifs de l'échéance et de la réduction de 50 pour cent pour les CFC. L'analyse de l'échéance pour les CFC porte également sur la conformité des pays visés à l'article 5 qui ont été identifiés comme étant en situation de non-conformité par la quinzième Réunion des Parties.

Résultats

Respect de l'échéance pour les CFC

15. L'analyse a révélé que les pays peuvent être regroupés en deux grandes catégories :

- a) Les pays qui semblent être en situation de conformité

16. Cette catégorie regroupe 133 pays qui pourraient déjà être considérés comme étant en situation de conformité en vertu des dernières données de consommation transmises. La

consommation totale la plus récente de 64 098 tonnes PAO de ces pays représente quelque 87 289 tonnes PAO de moins que leur valeur de référence de 151 387 tonnes PAO.

17. Quatre-vingt-quatorze de ces pays sont des pays à faible volume de consommation, et 88 de ceux-ci ont reçu un appui du Fonds multilatéral pour leur plan de gestion des frigorigènes, dont 62 pays à faible volume de consommation pour lesquels l'appui servira à assurer la réalisation de l'objectif de réduction de 85 pour cent de 2007.

18. Cinquante pays qui semblent être en situation de conformité ont signé un accord national d'élimination des SAO ou des CFC avec le Comité exécutif : Albanie, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Bangladesh, Brésil, Chine, Colombie, Croatie, Cuba, Équateur, États fédérés de Micronésie, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Kiribati, Lesotho, Liban, Libye, Macédoine, Malaisie, Maroc, Maurice, Mexique, Namibie, Nauru, Nigeria, Nioué, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République dominicaine, Roumanie, Serbie-Monténégro, Soudan, Sri-Lanka, Thaïlande, Tonga, Trinité-et-Tobago, Turquie, Tuvalu, Vanuatu, Venezuela et Vietnam. De plus, l'Arménie et le Turkmenistan avaient signé un accord d'élimination avec le FEM au moment où ils ont été classés parmi les Parties non visés à l'article 5.

b) Pays qui pourraient ne pas être en situation de conformité

19. Cette catégorie regroupe 3 pays à faible volume de consommation. D'après les dernières données transmises, ces pays pourraient avoir besoin de mesures supplémentaires pour être en situation de conformité.

20. La Bosnie-Herzégovine et îles Marshall sont deux des trois pays à faible volume de consommation qui pourraient être en situation de conformité. Par contre, la Bosnie-Herzégovine a conclu un accord national d'élimination des SAO avec le Comité exécutif et possède un plan d'action approuvé par la Réunion des Parties qui pourraient lui permettre d'éliminer les CFC avant le 31 décembre 2007.

21. Les îles Marshall ont reçu du soutien par le biais d'un plan de gestion des frigorigènes afin d'éliminer complètement les CFC au pays.

22. Un projet de plan de gestion des frigorigènes a été approuvé pour Saint-Vincent-et-les-Grenadines, le troisième pays. Le niveau de consommation de ce pays pour l'année 2004 se situe à l'intérieur des paramètres du plan d'action adopté à la décision XVI/30.

Respect de l'objectif de réduction de 50 pour cent de 2005

23. L'analyse révèle que les pays peuvent être regroupés en deux catégories.

a) Les pays qui pourraient être en situation de conformité en 2005

24. Cette catégorie regroupe les pays qui, selon les dernières données transmises, pourraient respecter l'échéance de réduction de 50 pour cent d'ici 2005, à condition que les projets approuvés pour ces pays soient mis en oeuvre. Cette catégorie regroupe 109 pays, dont 72 pays à

faible volume de consommation, comparativement à 103 pays dont 70 pays à faible volume de consommation lors de l'analyse de mars 2005.

- b) Pays qui pourraient avoir besoin de mesures supplémentaires pour respecter l'échéance de 2005

25. Cette catégorie regroupe 27 pays, dont 25 pays à faible volume de consommation, qui pourraient avoir besoin d'éliminer 971 tonnes PAO supplémentaires de CFC d'ici 2005 afin d'atteindre l'objectif de réduction de 50 pour cent. Selon les plans d'activités pour l'année 2005, 8 de ces 27 pays devaient faire l'objet de projets pour éliminer 1 215 tonnes PAO.

26. Le Comité exécutif a approuvé un plan de gestion des frigorigènes pour un des 27 pays qui ne n'est pas un pays à faible volume de consommation et 21 pays à faible volume de consommation, dont 19 pays qui ont déjà obtenu l'approbation d'un plan de gestion des frigorigènes ou qui possèdent un plan national d'élimination afin de réaliser leurs objectifs de réduction de 50 et de 85 pour cent. Les États Fédérés de Micronésie, les îles Marshall, les îles Salomon et Palaos sont quatre pays à faible volume de consommation qui ont signé un accord d'élimination avec le Comité exécutif dans le cadre de la stratégie pour les pays insulaires du Pacifique.

27. Quatre pays à faible volume de consommation ne possèdent pas de plan de gestion des frigorigènes mais ont signé un accord national d'élimination. Ce sont l'Albanie, l'Arménie, la Bosnie-Herzégovine et l'Équateur.

28. Il reste un pays qui pourrait avoir besoin de mesures supplémentaire pour atteindre l'objectif d'élimination de 50 pour cent. Il s'agit du Mexique. Par contre, le Mexique possède un plan national d'élimination des CFC conclu avec le Comité exécutif, qui comprend un calendrier d'élimination conforme aux objectifs du Protocole de Montréal.

Observations

29. Un des trois pays qui pourraient être en situation de non-conformité, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, a besoin d'une mise en œuvre plus musclée de son plan de gestion des frigorigènes approuvé afin qu'il puisse atteindre l'échéance. Les deux autres pays ont signé un accord d'élimination des SAO avec le Comité exécutif afin d'atteindre la conformité (Bosnie-Herzégovine et îles Marshall).

ANALYSE DE LA CONFORMITÉ POUR LES HALONS (annexe II)

30. Cette section présente une analyse de la conformité aux mesures de réglementation des halons.

Limites supplémentaires relatives aux données

- a) Soixante et onze pays n'ont rapporté aucune consommation de 1995 à 2004.

- b) Deux pays n'ont pas transmis de données de référence ni leurs dernières données de consommation.

Résultats

Respect de l'échéance pour les halons

31. L'analyse a révélé que les pays peuvent être regroupés en trois grandes catégories.

- a) Pays qui semblent être en situation de conformité

32. Selon les dernières données sur la consommation transmises, 59 pays, dont la Chine, de même que 29 pays à faible volume de consommation, pourraient déjà être considérés comme étant en situation de conformité, à condition que ce niveau de consommation n'augmente pas. (Cette catégorie pourrait également comprendre les 72 pays dont la valeur de référence et le niveau de consommation sont de zéro.) Le plus récent niveau de consommation totale de 1 126 tonnes PAO (excluant la Chine) se situe à quelque 5 606 tonnes PAO sous la valeur de référence de 6 732 tonnes PAO pour ces pays (excluant la Chine). Quarante-sept de ces 59 pays ont reçu un appui financier du Fonds multilatéral. (Précisons que la valeur de référence de la Chine est de 34 187 tonnes PAO et sa consommation en 2003 a été de 4 959 tonnes PAO.)

- b) Pays qui pourraient être en situation de conformité si les projets approuvés étaient mis en œuvre

33. Cette catégorie comprend un pays qui pourrait être en situation de conformité si les projets approuvés pour ce pays étaient mis en œuvre dans les meilleurs délais (Pakistan). Ce projet pour le Pakistan devrait donner lieu à l'élimination de 24,2 tonnes PAO et permettre au pays d'être en situation de conformité.

- c) Pays qui pourraient avoir besoin de mesures supplémentaires pour être en situation de conformité

34. Cinq pays pourraient avoir besoin de mesures supplémentaires pour respecter l'échéance. Ces pays doivent éliminer une quantité totale de 103 tonnes PAO pour respecter l'échéance de 2002. Un de ces pays (Cameroun) a déjà reçu une assistance du Fonds multilatéral pour une banque de halons. De plus, le Kirghizistan, la Libye et la Somalie pourraient avoir besoin de mesures supplémentaires pour respecter l'échéance. Des activités de banque de halons sont prévues pour la Libye et la Sierra Leone dans les plans d'activités de 2005, tandis qu'aucune activité n'y est prévue pour le Kirghizistan. Le PNUE compte aborder la situation des halons en Somalie dans le cadre des activités du Programme d'aide à la conformité de 2005, mais d'autres activités pourraient s'avérer nécessaires.

Respect de l'objectif de réduction de 50 pour cent de 2005

35. L'analyse laisse prévoir les possibilités suivantes quant au respect de l'objectif de réduction de 50 pour cent, si les derniers niveaux de consommation rapportés n'augmentent pas et que tous les projets approuvés sont mis en œuvre d'ici 2005 :

- a) Selon les dernières données, 54 pays, dont la Chine, pourraient respecter l'objectif de réduction de 50 pour cent d'ici 2005, à condition que les projets approuvés soient mis en œuvre. Ce groupe de pays comprend 25 pays à faible volume de consommation.
- b) Onze pays, dont 8 pays à faible volume de consommation, pourraient avoir besoin d'éliminer des quantités supplémentaires de 520 tonnes PAO d'ici 2005 afin de respecter l'objectif de réduction de 50 pour cent. Huit de ces pays ont reçu un appui du Fonds multilatéral pour les activités de halons, dont les banques de halons (Bosnie-Herzégovine, Cameroun, Géorgie, Libye, Mexique, Nigeria, Qatar et Sierra Leone). Parmi les trois pays restants qui pourraient ne pas respecter l'objectif de réduction de 50 pour cent, Haïti et le Kirghizistan ont une consommation de moins de 10 tonnes PAO. Le niveau de consommation le plus récent du pays restant la Somalie, est de 25,7 tonnes PAO.

36. Trois des 11 pays qui pourraient avoir besoin de mesures supplémentaires pour respecter l'objectif de réduction de 50 pour cent pour les halons possèdent un projet de banque de halons approuvé ou font l'objet d'activités dans les plans d'activités de 2005, notamment la Géorgie, la Libye et la Sierra Leone. Le Comité exécutif pourrait souhaiter demander aux agences d'exécution d'examiner la possibilité d'inclure dans leurs futurs plans d'activités des projets pour les pays qui ne possèdent pas de banque de halons approuvée et pour lesquels aucune activité n'est prévue dans les plans d'activités de 2005, c'est-à-dire Haïti, le Kirghizistan et la Somalie.

Observations

37. Des mesures immédiates semblent devoir s'imposer pour assurer le respect de l'échéance pour les halons et l'objectif de réduction de 50 pour cent en 2005 pour le Kirghizistan et la Somalie. Aucune activité n'est prévue pour le Kirghizistan dans les plans d'activités de 2005, et le PNUE compte aborder la question des halons en Somalie dans le cadre des activités du Programme d'aide à la conformité. Des mesures s'avèrent également nécessaires au Cameroun, en Libye et en Sierra Leone, de même qu'au sein des pays suivants ayant reçu de l'assistance pour des banques de halons, Cameroun inclus.

38. De plus, Haïti, le Kirghizistan et la Somalie pourraient devoir prendre des mesures supplémentaires pour respecter leurs objectifs de réduction de 50 pour cent. Le PNUE prévoit toutefois un projet pour Haïti dans son plan d'activités pour 2005.

ANALYSE DE LA CONFORMITÉ POUR LE BROMURE DE MÉTHYLE (annexe III)

39. Cette section présente l'analyse de la conformité aux mesures de réglementation pour le bromure de méthyle. Précisons que toutes les données communiquées et utilisées dans cette analyse ne portent que sur les utilisations réglementées, c'est-à-dire qu'elles ne comprennent pas les activités sanitaires et préalables à l'expédition.

Données

- a) Cent seize des 120 pays visés à l'article 5 qui ont ratifié l'Amendement de Copenhague ont rapporté des valeurs de référence complètes. Quarante de ces 116 pays ont rapporté une valeur de référence et un niveau de consommation le plus récent de zéro.
- b) Quatre-vingt-onze pays visés à l'article 5 ont reçu une assistance du Fonds multilatéral pour des activités et/ou des projets sur le bromure de méthyle, dont des projets qui entraîneront l'élimination complète du bromure de méthyle dans 37 pays et une élimination partielle dans 17 autres pays.

Résultats

40. Les pays ont été regroupés en trois catégories pour cette analyse : les pays qui ont ratifié l'Amendement de Copenhague et ont transmis des valeurs de référence de même que leur plus récent niveau de consommation, les pays qui ont ratifié l'Amendement de Copenhague mais n'ont pas fourni suffisamment de données pour en permettre l'analyse et les pays qui n'ont pas ratifié l'Amendement de Copenhague mais ont transmis des données.

Respect de l'échéance pour le bromure de méthyle

41. La situation des pays visés à l'article 5 concernant le respect de l'échéance pour le bromure de méthyle est présentée selon les trois groupes établis ci-dessus pour cette section.

- a) Pays qui ont ratifié l'Amendement de Copenhague

42. Selon les dernières données communiquées sur les niveaux de consommation, 65 des 76 pays qui ont ratifié l'Amendement de Copenhague pourraient déjà être considérés comme étant en situation de conformité, à condition que leur niveau de consommation n'augmente pas. Cinquante-six de ces 65 pays ont reçu une assistance du Fonds multilatéral pour des activités liées au bromure de méthyle. Trente et un de ces pays - Argentine, Bolivie, Cameroun, Chine, Costa Rica, Croatie, Cuba, El Salvador, Indonésie, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maurice, Moldavie, Nicaragua, Oman, Pakistan, Pérou, Philippines, République Dominicaine, République populaire démocratique de Corée, Roumanie, Sénégal, Sri Lanka, Thaïlande, Uruguay et Venezuela - ont signé un accord d'élimination avec le Comité exécutif ou font l'objet de projets approuvés qui entraîneront l'élimination complète de leur consommation de bromure de méthyle à des fins réglementées. De plus, le Comité exécutif a approuvé des projets d'élimination partielle pour les pays suivants : Brésil, Congo, Équateur, Égypte, Géorgie, Maroc, Mexique, Nigeria, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Soudan, Syrie, Turquie, Yémen et Zimbabwe.

43. Cinq pays pourraient être en situation de conformité si les projets qui ont été approuvés pour ces pays sont mis en œuvre et entraînent une réduction de la consommation nationale : Bosnie-Herzégovine, Chili, Côte d'Ivoire, Guatemala et Honduras. Les projets approuvés donneront lieu à l'élimination de 398 tonnes PAO. Trois de ces pays (Bosnie-Herzégovine, Chili et Côte d'Ivoire) ont signé un accord d'élimination complète avec le Comité exécutif, et 2 de ces

pays (Guatemala et Honduras) ont signé un accord ou font l'objet de projets d'élimination partielle.

44. Les six autres pays (Bahreïn, Botswana, Fidji, Libye, Ouganda et Tunisie) doivent éliminer une quantité totale de 12 tonnes PAO pour respecter l'échéance. L'ONUDI a un projet de démonstration pour l'élimination complète du bromure de méthyle pour le Botswana, et la Réunion des Parties a approuvé un plan d'action pour ce pays qui impose une consommation maximum de 0,20 tonne PAO pour 2004. Le Botswana n'a pas communiqué de données pour 2004. L'Ouganda a signé un accord d'élimination ou est visé par des projets pour l'élimination complète de la consommation de bromure de méthyle qui relève du Fonds multilatéral, de même qu'un plan d'action approuvé par les Parties. L'Ouganda n'a pas communiqué de données pour 2004. Il reste donc quatre pays qui pourraient avoir besoin de mesures supplémentaires.

45. Le Fonds multilatéral a fourni un appui financier pour les projets de bromure de méthyle et autres activités pour deux de ces quatre pays qui pourraient avoir besoin de mesures supplémentaires. Des activités pour le bromure de méthyle sont prévues dans les plans d'activités de 2005 pour Fidji et la Libye. La Tunisie fait l'objet d'un projet pour le bromure de méthyle mais il n'existe actuellement aucune solution de remplacement pour les dattes de palmiers-dattiers en raison de leur taux élevé d'humidité. Le seul pays qui n'a pas reçu d'appui financier et qui a besoin de mesures pour atteindre l'objectif est le Bahreïn (0,91 tonnes PAO).

b) Pays qui n'ont pas ratifié l'Amendement de Copenhague

46. Cinq des 18 pays visés à l'article 5 qui n'ont pas ratifié l'Amendement de Copenhague ont communiqué des données. Cinq de ces pays ont indiqué qu'ils peuvent déjà être considérés comme étant en situation de conformité selon les dernières données transmises, à condition que leur niveau de consommation n'augmente pas. Le Fonds multilatéral a fourni une assistance à 8 des 18 pays, surtout sous forme d'ateliers de sensibilisation.

Respect de l'objectif de réduction de 20 pour cent de 2005

47. L'analyse laisse prévoir les possibilités suivantes quant au respect de l'objectif de réduction de 20 pour cent, à condition que les derniers niveaux de consommation rapportés n'augmentent pas et que tous les projets approuvés soient mis en œuvre d'ici 2005 :

- a) Selon les dernières données communiquées, 66 des 76 pays qui ont communiqué des données et ratifié l'Amendement de Copenhague pourraient respecter l'objectif de réduction de 20 pour cent de 2005, à condition que les projets qui ont été approuvés pour ces pays soient mis en œuvre.
- b) Les 10 pays restants pourraient avoir besoin d'éliminer de plus grandes quantités pouvant atteindre 141 tonnes PAO d'ici 2005 afin de respecter l'objectif de réduction de 20 pour cent. Huit des 10 pays ont reçu un appui du Fonds multilatéral pour des activités visant le bromure de méthyle. Trois de ces pays (Botswana, Chili et Ouganda) a signé un accord d'élimination complète, et 3 pays (Honduras, Maroc et Mexique) font l'objet de projets pour une élimination partielle.

- c) Le Chili (40,8 tonnes PAO) et le Honduras (48,9 tonnes PAO) doivent éliminer plus de 30 tonnes chacun pour respecter l'objectif de réduction de 20 pour cent en 2005. Le Chili a signé un accord d'élimination complète du bromure de méthyle avec le Comité exécutif. Le Honduras fait l'objet d'un projet d'élimination partielle du bromure de méthyle approuvé par le Comité exécutif et d'un plan d'action.
- d) Les huit pays restants doivent éliminer une quantité totale de 51 tonnes PAO pour respecter l'objectif de réduction de 20 pour cent. Parmi ces pays, le Botswana, la Libye, le Mexique, le Maroc, la Tunisie et l'Ouganda ont reçu une assistance du Fonds multilatéral.
- e) Parmi les 10 pays qui pourraient avoir besoin d'éliminer des quantités supplémentaires pour respecter l'objectif de réduction de 20 pour cent pour le bromure de méthyle, Fidji et le Bahreïn n'ont pas reçu l'appui du Fonds multilatéral pour des activités portant sur le bromure de méthyle. Par contre, des activités sont prévues par Fidji dans le plan d'activités de 2005.
- f) Selon les données transmises par les pays concernés, tous les pays qui n'ont pas ratifié l'Amendement de Copenhague mais qui ont rapporté des données pourraient respecter l'objectif de réduction de 20 pour cent de 2005.

Observations

48. Parmi les cinq pays suivants, la Bosnie-Herzégovine, le Chili, la Côte d'Ivoire, le Guatemala et le Honduras, la Bosnie-Herzégovine, le Chili et la Côte d'Ivoire devraient poursuivre la mise en œuvre des accords approuvés et respecter les objectifs des plans d'action.

49. Six pays (Bahreïn, Botswana, Fidji, Libye, Tunisie et Ouganda) pourraient devoir prendre des mesures supplémentaires afin de respecter l'échéance pour le bromure de méthyle. Le Botswana doit mener un projet de démonstration avec l'ONUDI pour l'élimination complète du bromure de méthyle, et l'Ouganda a signé un accord d'élimination ou fait l'objet de projets pour l'élimination complète de la consommation de bromure de méthyle, approuvés par le Fonds multilatéral. Le Bahreïn est le seul pays pour lequel aucune assistance n'a été approuvée ni prévue dans les plans d'activité de 2005.

50. Dix pays n'ayant pas signé d'accord d'élimination complète avec le Comité exécutif pourraient avoir besoin de mesures supplémentaires pour respecter l'objectif de réduction de 20 pour cent de 2005. Cependant, trois de ces pays (Botswana, Chili et Ouganda) ont signé un accord d'élimination complète, et trois pays (Honduras, Mexique et Maroc) font l'objet de projets d'élimination partielle. Trois pays n'ayant pas signé d'accord d'élimination complète (Fidji, Libye et Maroc) faisaient l'objet de projets dans les plans d'activités de 2005.

TÉTRACHLORURE DE CARBONE (annexe IV)

51. Cette section présente l'analyse de la conformité aux mesures de réglementation pour le tétrachlorure de carbone.

52. Précisions que toutes les données communiquées et utilisées dans cette analyse ne portent que sur les utilisations réglementées, c'est-à-dire exception faite des matières premières. La consommation de tétrachlorure de carbone rapportée n'a pas été divisée selon que la substance est utilisée comme solvant ou comme agent de transformation.

Données

53. Cent vingt-cinq des 127 pays qui ont ratifié l'Amendement de Londres ont rapporté des valeurs de référence complètes. Soixante-neuf de ces 125 pays ont rapporté une valeur de référence et un niveau de consommation le plus récent de zéro. Ainsi, l'analyse n'a porté que sur 56 pays.

Résultats

54. Les pays analysés ont été regroupés en trois catégories : les pays qui ont ratifié l'Amendement de Londres et qui ont fourni leurs valeurs de référence et les plus récentes données sur la consommation, les pays qui ont ratifié l'Amendement de Londres et qui n'ont pas fourni suffisamment de données pour l'analyse et les pays qui n'ont pas ratifié l'Amendement de Londres.

Respect de l'objectif de réduction de 85 pour cent du tétrachlorure de carbone d'ici 2005

55. Reconnaissant que les pays qui ont ratifié l'Amendement de Londres sont tenus de réduire leur consommation de 85 pour cent au 1^{er} janvier 2005, les résultats de l'analyse révèlent ce qui suit :

a) Pays qui ont ratifié l'Amendement de Londres

56. Selon les dernières données communiquées, 41 des 56 pays qui ont ratifié l'Amendement de Londres et communiqué des données peuvent déjà être considérés comme étant en situation de conformité, à condition leur niveau de consommation n'augmente pas. Les pays suivants ont reçu l'assistance du Fonds multilatéral pour des activités d'élimination du tétrachlorure de carbone : Argentine, Bahreïn, Chili, Croatie, Cuba, Égypte, Ghana, Inde, Indonésie, Jamaïque, Jordanie, Malaisie, Maroc, Nigeria, Oman, Paraguay, Soudan, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Uruguay et Zambie.

57. Les 15 autres pays pourraient ne pas respecter l'objectif de réduction de 85 pour cent d'ici 2005. Ces pays devront éliminer une quantité totale de 18 870 tonnes PAO pour atteindre l'objectif de réduction de 85 pour cent d'ici 2005. Huit de ces 15 pays affichent un niveau de consommation supérieur à 10 tonnes PAO. Ces pays sont : Chine (20 020 tonnes PAO), République populaire démocratique de Corée (2 199 tonnes PAO), Iran (2 169 tonnes PAO),

Pakistan (589 tonnes PAO), Brésil (222 tonnes PAO), Roumanie (200 tonnes PAO), Sri Lanka (27 tonnes PAO) et République démocratique du Congo (11 tonnes PAO).

58. Aucune activité n'est prévue dans les plans d'activités de 2005 pour neuf des 15 pays qui pourraient ne pas être en situation de conformité par rapport à l'objectif de réduction de 85 pour cent du tétrachlorure de carbone de 2005 : Bangladesh, Équateur, Maurice, Népal, République démocratique du Congo, Roumanie, Sierra Leone, Sri Lanka et Ouganda.

59. Le Fonds multilatéral a fourni une assistance financière pour les projets et les activités portant sur le tétrachlorure de carbone à 10 de ces 15 pays, dont 7 pays qui ont fait l'objet de projets approuvés pour l'élimination du tétrachlorure de carbone (Bangladesh, Chine, Maurice, Pakistan, République populaire démocratique de Corée, Roumanie et Sri Lanka). Le Brésil, la République démocratique du Congo et l'Iran ont reçu des sommes pour la préparation de projets dans le secteur du tétrachlorure de carbone.

b) Pays qui n'ont pas ratifié l'Amendement de Londres

60. Parmi les 11 pays visés à l'Article 5 qui n'ont pas ratifié l'Amendement de Londres, 9 pays rapportent un taux de consommation et une valeur de référence de zéro, et un pays n'a pas fourni suffisamment de données pour permettre l'analyse de sa conformité. L'Albanie et l'Éthiopie sont les seuls pays qui ont reçu l'assistance du Fonds multilatéral pour des activités portant sur le tétrachlorure de carbone.

Observations

61. Des mesures immédiates semblent devoir être nécessaires pour permettre à 15 pays d'atteindre l'objectif de réduction de 85 pour cent d'ici 2005 pour le tétrachlorure de carbone. Huit de ces 15 pays ont un niveau de consommation de plus de 10 tonnes PAO. Les pays ayant la consommation la plus importante à éliminer sont la Chine, l'Iran, le Pakistan et la République populaire démocratique de Corée. Cependant, ces pays ont reçu l'assistance du Fonds multilatéral. Des activités sont prévues dans les plans d'activités de 2005 pour tous les pays qui n'ont pas reçu d'appui financier, sauf l'Équateur, le Népal, la Sierra Leone et l'Ouganda.

MÉTHYLE CHLOROFORME (TCA) (annexe V)

62. Cette section présente l'analyse de la conformité aux mesures de réglementation pour le méthyle chloroforme.

Données

63. Cent vingt-cinq des 127 pays qui ont ratifié l'Amendement de Londres ont rapporté des valeurs de référence complètes. Soixante-treize de ces 125 pays ont rapporté une valeur de référence et un niveau de consommation le plus récent de zéro. Ainsi, l'analyse n'a porté que sur 52 pays.

Résultats

64. Les pays ont été regroupés en trois catégories aux fins d'analyse : les pays qui ont ratifié l'Amendement de Londres et qui ont fourni leurs valeurs de référence et les plus récentes données sur la consommation, les pays qui ont ratifié l'Amendement de Londres et qui n'ont pas fourni suffisamment de données pour l'analyse et les pays qui n'ont pas ratifié l'Amendement de Londres.

Respect de l'échéance pour le méthyle chloroforme

65. Les résultats de l'analyse révèlent ce qui suit concernant le respect de l'échéance de 2003 :

a) Pays qui ont ratifié l'Amendement de Londres

66. Selon les données communiquées sur les niveaux de consommation les plus récents, 47 des 52 pays qui ont ratifié l'Amendement de Londres pourraient déjà être considérés en situation de conformité, à condition que leur niveau de consommation n'augmente pas. Vingt-cinq de ces 47 pays ont reçu l'assistance du Fonds multilatéral pour des activités portant sur le méthyle chloroforme.

67. Un pays pourrait être en situation de conformité si les projets approuvés pour ce pays étaient mis en œuvre promptement (Chili). Ce projet devrait faciliter la conformité et éliminer 3,7 tonnes PAO.

68. Les 4 autres pays pourraient ne pas respecter l'échéance en 2003. Ces pays devront éliminer une quantité totale de 384 tonnes PAO pour respecter l'échéance de 2003. Le Bangladesh et la Bosnie-Herzégovine ont reçu l'assistance du Fonds multilatéral pour les projets d'élimination du méthyle chloroforme. Ces pays, et les quantités à éliminer pour respecter l'échéance de 2003 sont les suivants : Bangladesh (0,03 tonne PAO), Bosnie-Herzégovine (0,45 tonne PAO), Équateur (1,49 tonne PAO) et Iran (378,13 tonnes PAO). L'Équateur et l'Iran ont reçu des sommes pour la préparation de projets pour le secteur du méthyle chloroforme.

b) Pays qui n'ont pas ratifié l'Amendement de Londres

69. Sept des 11 pays visés à l'article 5 qui n'ont pas ratifié l'Amendement de Londres ont un niveau de référence de zéro et une consommation la plus récente de zéro, et un pays n'a pas fourni suffisamment de données pour permettre l'analyse de sa situation au chapitre de la conformité. Les trois pays qui ont communiqué des données, l'Albanie, le Cambodge et l'Éthiopie, peuvent déjà être considérés en situation de conformité selon les dernières données transmises, à condition que leur niveau de consommation n'augmente pas.

Respect de l'objectif de réduction de 30 pour cent en 2005

70. En supposant que les plus récentes données sur la consommation n'augmentent pas et que tous les projets approuvés sont mis en œuvre d'ici 2005, les résultats de l'analyse fournissent les

indications suivantes concernant la réalisation possible de l'objectif de réduction de 30 pour cent :

- a) Selon les données communiquées et si les projets approuvés sont mis en œuvre, 48 des 52 pays qui ont communiqué des données et ratifié l'Amendement de Londres pourraient respecter l'objectif de réduction de 30 pour cent de 2005.
- b) Les 4 autres pays pourraient avoir besoin d'éliminer des quantités supplémentaires de 384 tonnes PAO d'ici 2005 afin de respecter l'objectif de réduction de 30 pour cent. Deux de ces 4 pays (Bangladesh et Bosnie-Herzégovine) ont reçu l'assistance du Fonds multilatéral pour des activités d'élimination du méthyle chloroforme. Trois des quatre pays (Bosnie-Herzégovine, Équateur et Iran) font l'objet de projets dans le plan d'activités de 2005. L'approbation et la mise en œuvre opportune de ces projets devraient suffire pour que la Bosnie-Herzégovine puisse respecter l'objectif de réduction de 30 pour cent. Deux pays seulement (Équateur et Iran) doivent éliminer plus d'une tonne pour atteindre l'objectif de réduction de 30 pour cent. Ces pays, et la quantité à éliminer pour atteindre l'objectif d'élimination de 30 pour cent en 2005, sont les suivants : Bangladesh (0,29 tonne PAO), Bosnie-Herzégovine (0,92 tonne PAO), Équateur (2,09 tonnes PAO) et Iran (380,73 tonnes PAO). L'Équateur et l'Iran ont reçu des sommes pour la préparation de projets dans le secteur du méthyle chloroforme.
- c) Selon les derniers résultats communiqués, tous les pays qui n'ont pas ratifié l'Amendement de Londres pourraient atteindre l'objectif de réduction de 30 pour cent.

Observations

71. Des mesures immédiates semblent s'imposer pour que deux pays, l'Équateur et l'Iran, respectent l'échéance pour le méthyle chloroforme, malgré l'approbation de la préparation de projets pour ces pays. De plus, deux pays (Bangladesh et Bosnie-Herzégovine) ont reçu une assistance qui devrait favoriser leur conformité.

PARTIE II : ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DANS LES PAYS VISÉS PAR LES DÉCISIONS DES PARTIES EN MATIÈRE DE CONFORMITÉ ET LES PAYS QUI POURRAIENT ÊTRE EN SITUATION DE NON-CONFORMITÉ

72. La Partie II porte sur les pays visés par les décisions des Parties en matière de conformité et les pays qui pourraient être en situation de non-conformité.

Pays visés par des décisions/recommandations en matière de conformité

73. Cette section porte sur les pays visés par les décisions et/ou les recommandations des Parties en matière de conformité, en ordre alphabétique. Un tableau est présenté à la fin de cette annexe pour les pays qui possèdent un système de permis aux termes de la décision XVI/32. Les

pays qui ont corrigé les écarts de données évidents ou qui ont communiqué des données par la suite ne figurent pas dans le tableau.

Afghanistan (année de référence et données de référence)

74. Le PNUE est en voie de mettre en œuvre un projet de renforcement des institutions en Afghanistan (AFG/SEV/43/INS/01). La seizième Réunion des Parties a demandé à l'Afghanistan de fournir les données en souffrance pour l'année de référence et les données de référence en souffrance en vertu de la décision XVI/18. Le PNUE a indiqué que l'Afghanistan a entrepris une étude afin de fournir ces données et est en train d'analyser les données recueillies.

Albanie (plan d'action pour les CFC)

75. Le PNUE est en voie de mettre en œuvre le projet de renforcement des institutions en Albanie (ALB/SEV/38/INS/04). Il a indiqué que le projet de mesures législatives sur le système de permis d'importation/exportation et l'interdiction visant l'équipement à base de SAO a été achevé en 2004. Bien que le niveau de consommation en Albanie ait été de 37 tonnes PAO, ce qui se situe sous le niveau de consommation de 61,2 tonnes PAO pour les CFC établi à la décision XV/26, les mesures législatives sur les SAO n'ont pas été approuvées. Le PNUE a indiqué que le Bureau national de l'ozone travaille à la mise sur pied de mesures législatives sur les SAO. Une assistance a été fournie pour l'élaboration des mesures législatives par l'entremise du Réseau régional de l'ozone de l'Europe et de l'Asie centrale, et une réunion spéciale a eu lieu à Tirana, en mars 2005, afin d'examiner le projet de mesures législatives. La loi sur les SAO a été élaborée et fait actuellement l'objet des discussions du gouvernement et des autres ministères.

76. L'ONUDI a informé le Secrétariat du Fonds que les conditions préalables du plan d'élimination national des substances appauvrissant la couche d'ozone, à savoir un réseau de recyclage en Albanie (ALB/PHA/39/TAS/05) n'avaient pas été respectées. Par conséquent, aucune somme n'a été décaissée pour ce projet car le système de permis et de quotas n'est pas encore en vigueur. L'ONUDI a fait savoir qu'un projet de « Loi sur l'ozone pour la protection de la couche d'ozone » a été élaboré mais n'avait pas été approuvé car il ne respectait pas entièrement les lignes directrices de l'Union européenne. Le ministère de l'Environnement a préparé une Loi sur la protection de la couche d'ozone, qui confère des pouvoirs légaux, et attend l'approbation du conseil des ministres, prévue pour la fin juin 2005, au plus tard. De plus, le ministère de l'Environnement de l'Albanie a ordonné à la Direction générale des autorités douanières de cesser les exportations d'équipement de réfrigération usagé en Albanie. En outre, la décision XVI/26 oblige l'Albanie à mettre en œuvre un système de permis d'importation/exportation, un système de quotas et une interdiction d'importer les SAO avant 2004.

Bangladesh (méthyle chloroforme)

77. Le PNUD est en voie de mettre en œuvre le plan national d'élimination des SAO : assistance technique pour l'élimination des solvants à base de SAO (programme de travail de 2004) au Bangladesh (BGD/PHA/42/TAS/20). Le Bangladesh a été prié de présenter un plan d'action car il semble que le système de quotas existant de la Partie ne correspond pas à ses obligations en matière d'élimination. Le PNUD a informé la 33^e réunion du Comité d'application

qu'un atelier de formation à l'intention des importateurs et des utilisateurs finaux était prévu, de même que des mesures fiscales visant à encourager la mise en place de solutions de remplacement. Le PNUD a indiqué que la décision XVI/20, sur le méthyle chloroforme, sera appliquée dans le cadre du projet TAS et du système de quotas. L'atelier TAS sera organisé dès la signature du document de projet, et le projet devrait être mené à terme en 2005. Selon le PNUD, le nouvel administrateur de l'ozone a été bien informé de la nécessité de documenter le projet et d'obtenir la signature du document de projet afin que les activités puissent débiter.

78. Le PNUE est en voie de mettre en œuvre le volet de formation des agents de douane du plan national d'élimination des SAO au Bangladesh (BGD/PHA/42/TRA/17). Bien que le PNUE ne soit pas l'agence d'exécution principale du projet d'élimination des solvants, il a aidé le Bangladesh en fournissant une fiche de renseignements sur la préparation de plans d'action pour la conformité, et le plan d'action a été examiné par l'équipe du Programme d'aide à la conformité. Selon le PNUE, le plan d'action est en voie d'être examiné au pays.

Belize (CFC)

79. Le PNUE est en voie de mettre en œuvre le projet de renforcement des institutions au Belize (BZE/SEV/40/INS/07). Le PNUE a indiqué que selon les données de mise en œuvre du programme de pays, la consommation de CFC au Belize a été de 12,23 tonnes PAO en 2004. Selon la décision XIV/33, le niveau de consommation des CFC en 2004 devait être inférieur à 20 tonnes PAO.

Bolivie (CFC)

80. Le PNUD est en voie de mettre en œuvre un projet parapluie en phase finale pour le secteur de la fabrication d'équipement de réfrigération commercial en Bolivie (BOL/REF/42/INV/25). Dans son plan d'action, la Bolivie s'engage à ne consommer que 47,6 tonnes PAO de CFC, conformément à la décision XV/29. Le PNUD a indiqué que ce projet devrait aider le pays à réaliser la réduction de 85 pour cent des SAO de 2007 car le projet devrait être mené à terme à la date prévue d'avril 2007, et donner lieu à l'élimination de 5,8 tonnes PAO.

81. Le PNUE est en voie de mettre en œuvre le projet de renforcement des institutions en Bolivie (BOL/SEV/40/INS/24). Le plan d'action de la Bolivie établissant une consommation maximum de 47,6 tonnes PAO de CFC en 2004 a été adopté en vertu de la décision XV/29. Le PNUE a mené une mission conjointe avec Environnement Canada en mai 2004 afin de favoriser la mise en œuvre accélérée du projet et de rendre visite aux autorités supérieures, c'est-à-dire le ministère de l'Environnement et le ministère des Finances. Le Bureau national de l'ozone a fait savoir au PNUE que la Bolivie respecterait ses engagements précisés à la décision XV/29.

82. Le Canada est en voie de mettre en œuvre le projet de surveillance du plan de gestion des frigorigènes en Bolivie (BOL/REF/36/TAS/22). Le Canada a indiqué que le niveau de consommation en Bolivie pour l'année 2004 était sous l'objectif de 47,6 tonnes PAO précisé dans le plan d'action adopté à la décision XV/29, car les données préliminaires font état d'une consommation de 34,46 tonnes PAO.

Bosnie-Herzégovine (CFC, bromure de méthyle et méthyle chloroforme)

83. L'ONUDI est en voie de mettre en œuvre le plan national d'élimination des SAO en Bosnie-Herzégovine (première tranche) (BHE/PHA/41/INV/16). La décision XV/30 oblige la Bosnie-Herzégovine à mettre sur pied un système de permis d'importation et d'exportation des SAO, comprenant des quotas, avant 2004, et d'interdire l'importation d'équipement à base de SAO avant 2006. En outre, en tant que signataire du Protocole de Montréal, la Bosnie-Herzégovine a été exhortée à mettre sur pied un système de permis d'importation et d'exportation en toute urgence (décision XVI/32). L'ONUDI a informé le Secrétariat du Fonds que les mesures législatives relatives aux systèmes de permis et de quotas seraient en place vers le milieu de 2005. Elle a indiqué que le projet de réglementation comprenait aussi l'interdiction d'importer de l'équipement à base de SAO. Cependant, le pays a communiqué au Secrétariat du Fonds des données sur la consommation de CFC qui indiquent un niveau de consommation de 187,9 tonnes PAO de CFC en 2004, ce qui dépasse le maximum de 167 tonnes PAO fixé dans le plan d'action pour l'année 2004.

84. La Bosnie-Herzégovine a été priée d'expliquer l'écart par rapport à ses données ou son plan d'action de 2003 au Comité d'application, en vertu de la décision XVI/20. L'ONUDI est en voie de mettre en œuvre un projet d'élimination du méthyle chloroforme dans trois entreprises en Bosnie-Herzégovine (Soko Paneli, Soko IPV et Kuca Leda) (BHE/REF/39/INV/14). Le volet méthyle chloroforme de ce projet a été prolongé jusqu'au milieu de 2005 même si une des conditions d'approbation de ce projet était qu'il devait être achevé en 15 mois pour des raisons de conformité. L'ONUDI a indiqué qu'il n'était pas possible d'achever le projet dans des délais aussi courts car les bénéficiaires avaient entrepris un processus de privatisation après l'approbation du projet et qu'aucune discussion technique n'a pu être tenue avant la deuxième moitié de 2004. L'ONUDI a indiqué que l'écart par rapport au plan d'action et la nécessité d'imposer des mesures correctives ont été abordés avec le Bureau national de l'ozone, et que des recommandations et des conseils ont été transmis au Bureau de l'ozone. La Bosnie-Herzégovine a rapporté que son niveau de consommation de 2004 (2,44 tonnes PAO) dépassait sa valeur de référence pour le méthyle chloroforme (1,55 tonnes PAO)

Botswana (bromure de méthyle)

85. Le PNUE est en voie de mettre en œuvre le projet de renforcement des institutions au Botswana (BOT/SEV/41/INS/08). Le PNUE a indiqué qu'il avait aidé le Botswana à définir les mesures législatives qui pourraient prévoir une réglementation sur les SAO, et que la Loi sur les produits chimiques était en voie d'être élaborée. Le PNUE a indiqué qu'il s'attend à ce que la consommation de bromure de méthyle au Botswana ne dépasse pas 0,2 tonne PAO en 2004, comme l'exige la décision XV/31. Le PNUE s'attend également à ce que la réglementation sur les SAO, qui comprendra un système de permis d'importation et d'exportation, de même qu'un système de quotas, soit en place en décembre 2005.

Cameroun (halons)

86. Le PNUE est en voie de mettre en œuvre le projet de renforcement des institutions au Cameroun (CMR/SEV/44/INS/22). La décision XV/32 établit une consommation maximum de halons de 2,38 tonnes PAO pour l'année 2004. Le PNUE a indiqué que l'équipe du Programme

d'aide à la conformité a aidé le Bureau national de l'ozone du Cameroun à évaluer la consommation du pays et à recueillir des données précises en 2004, et que le Bureau national de l'ozone a appliqué la valeur PAO à sa consommation de 2003 avant de la communiquer au Secrétariat de l'ozone, mais que la consommation était néanmoins conforme. L'équipe du programme d'aide à la conformité a fourni des précisions. Le Secrétariat de l'ozone a informé le Secrétariat du Fonds que le Cameroun a rapporté une consommation de 10,6 tonnes PAO pour l'année 2004, ce qui n'est pas conforme au plan d'action. Le PNUD est en voie de mettre en œuvre le projet de banque régionale des halons, qui inclut le Cameroun. Le PNUD prévoit que le projet sera mené à terme en août 2005.

Chili (autres CFC et bromure de méthyle)

87. La Banque mondiale est en voie de mettre en œuvre le projet de renforcement des institutions au Chili (CHI/SEV/38/INS/52). Le Chili a été invité à remettre un plan d'action pour l'élimination des « autres CFC », du bromure de méthyle et du méthyle chloroforme, en vertu de la décision XVI/22. La Banque a indiqué qu'elle aide le Bureau national de l'ozone dans l'élaboration d'une réglementation pour assurer que les importations annuelles de SAO ne dépassent pas le maximum permis en vertu des mesures de réglementation du Protocole. Le projet de loi à l'étude au Congrès devrait entrer en vigueur avant le dernier trimestre de 2005.

88. En ce qui concerne le CFC-112, la Banque a rapporté que le Bureau national de l'ozone a confirmé que le Bureau des douanes avait fait une erreur dans la communication des données sur la consommation. Celles-ci s'appliquaient à un autre produit chimique qui n'était pas une substance réglementée. Par conséquent, il n'y a pas de problème de non-conformité pour les « autres CFC ».

89. En ce qui concerne le secteur du bromure de méthyle, la Banque est en voie de mettre en œuvre un projet d'investissement dans ce secteur approuvé par le Comité exécutif à sa réunion d'avril 2004. En outre, une interdiction d'importer du bromure de méthyle en 2005 était déjà en vigueur afin d'assurer le respect des objectifs établis.

Chili (méthyle chloroforme)

90. Le Chili a rapporté une consommation de 6,97 tonnes PAO pour 2004, ce qui dépasse sa valeur de référence de 6,44 tonnes PAO pour le méthyle chloroforme. Le PNUD est en voie de mettre en œuvre un projet d'assistance technique pour l'élimination des solvants qui appauvrissent la couche d'ozone au Chili (CHI/SOL/41/TAS/154). Le Chili a été prié de préparer un plan d'action pour les autres CFC, le méthyle chloroforme et le bromure de méthyle, en vertu de la décision XVI/22. Le projet des solvants du PNUD a été approuvé en décembre 2003 mais aucuns fonds n'avaient été décaissés au 31 décembre 2004. Le PNUD a indiqué que la première ébauche d'un plan de travail a été préparée en décembre 2004; des consultants nationaux et internationaux étaient en voie d'être recrutés; et le premier atelier pour les entreprises bénéficiaires devrait avoir lieu en juillet 2005. Le projet proposera des solutions de remplacement au cours de la deuxième moitié de 2005, et devrait être mené à terme en avril 2006.

Îles Cook (année de référence et valeurs de référence)

91. Le PNUE est en voie de mettre en œuvre un projet de renforcement des institutions aux îles Cook (CKI/SEV/44/INS/02). Le PNUE a informé le Secrétariat du Fonds que le pays n'avait pas fait connaître son année de référence ni communiqué ses données de référence, comme l'exige la décision XVI/18. Le PNUE et le SPREP assuraient le suivi auprès du pays afin que celui-ci communique les données manquantes au Secrétariat de l'ozone.

Équateur (méthyle chloroforme)

92. La Banque mondiale est en voie de mettre en œuvre le plan national d'élimination des CFC en Équateur (ECU/PHA/41/INV/32). Conformément à la décision XVI/20, l'Équateur doit expliquer à la Réunion des Parties les raisons de son écart par rapport à la consommation de méthyle chloroforme de 2003 ou lui remettre un plan d'action pour assurer son retour à la conformité. La Banque a indiqué que le système de quotas est en place depuis le 14 mai 2004 et qu'il établit des quotas pour toutes les SAO. Le plan d'action pour le méthyle chloroforme comprend : des quotas d'importation, des ateliers techniques pour les utilisateurs et la visite d'un expert international pour évaluer la pertinence du projet d'investissement dans le secteur. Le gouvernement de l'Équateur prévoit proposer le plan d'action au Secrétariat de l'ozone en mai 2005.

Éthiopie (CFC)

93. La décision XIV/34 établit un plan d'action pour la consommation de CFC en Éthiopie. Le plan oblige l'Éthiopie à réduire sa consommation de CFC à 17 tonnes PAO en 2005. Les données de 2004 révèlent le maintien de la consommation à la baisse. L'Éthiopie a réalisé huit projets dans trois secteurs pour lesquels la somme de 306 209 \$US a été approuvée. Les projets achevés comprennent, entre autres, des projets pour le secteur de la réfrigération (147 735 \$US), des secteurs multiples (140 800 \$US) et le secteur des fumigènes (17 674 \$US). L'Éthiopie fait l'objet d'une mise à jour de plan de gestion des frigorigènes en vertu de la décision 31/48, ainsi que d'un projet de banque de halons, et de projets d'élimination du tétrachlorure de carbone et du méthyle chloroforme. La France prévoit terminer les activités du plan de gestion des frigorigènes en décembre 2007.

Fidji (bromure de méthyle)

94. La décision XVI/23 prie Fidji de présenter un plan d'action pour le bromure de méthyle à la Réunion des Parties. Fidji a rapporté une consommation de bromure de méthyle de 2,1 tonnes PAO pour 2004, qui dépasse la valeur maximum pour l'échéance fixée à 0,67 tonne PAO. Les plans d'activités du PNUD et du PNUE pour 2005 comprennent des projets pour le bromure de méthyle qui n'ont pas encore été présentés au Comité exécutif. Le PNUE est en voie de mettre en œuvre un projet de renforcement des institutions à Fidji. Le PNUE a indiqué qu'au cours de la première moitié de l'année, le Bureau national de l'ozone s'est consacré à la poursuite en justice d'une entreprise qui faisait le commerce du CFC-12 sans les permis requis. Il n'y a aucun projet en cours à Fidji à l'heure actuelle, à part le projet de renforcement des institutions. Fidji a mené à terme huit projets dans deux secteurs afin

d'éliminer 5 tonnes PAO et pour lesquels 429 410 \$US ont été approuvés. Les projets achevés comprennent, entre autres, des projets du secteur de la réfrigération (239 755 \$US) et dans des secteurs multiples (189 655 \$US). La 45^e réunion du Comité exécutif a approuvé des sommes pour la préparation de plans nationaux d'élimination des CFC et du bromure de méthyle.

États fédérés de Micronésie (communication des données)

95. Le PNUE est en voie de mettre en œuvre un projet de renforcement des institutions dans les États fédérés de Micronésie (FSM/SEV/36/INS/03). La décision XVI/17 prie le PNUE d'indiquer si les données manquantes ont été rapportées. Le PNUE a indiqué que le PNUE et le SPREP feraient le suivi auprès du pays afin qu'il communique les données manquantes au Secrétariat de l'ozone.

96. L'Australie est en voie de mettre en œuvre un programme de formation des agents de douane et d'application dans les États fédérés de Micronésie (FSM/REF/36/TAS/01). L'Australie a indiqué que le gouvernement prépare la présentation des données sur la consommation de 2001 à 2003 en vertu de la décision XVI/17 et la mise sur pied de la réglementation sur les SAO exigée à la décision XVI/32.

Guatemala (interdiction d'importer, CFC et bromure de méthyle)

97. Le PNUE est en voie de mettre en œuvre un projet de renforcement des institutions au Guatemala (GUA/SEV/43/INS/30). Le PNUE a indiqué que le Guatemala n'avait pas encore mis en vigueur l'interdiction d'importer de l'équipement à base de SAO, une condition obligatoire en vertu du plan d'action approuvé à la décision XV/34. Le PNUE a souligné que le programme de pays du Guatemala indique que la consommation du Guatemala pour l'année 2004 a été de 65,4 tonnes de CFC, ce qui se situe sous le niveau des 120 tonnes PAO établi dans le plan d'action pour l'année 2004. Le rapport sur les données indique également que le Guatemala a consommé 484,2 tonnes PAO de bromure de méthyle, ce qui se situe sous l'objectif de 492 tonnes PAO établi à la décision XV/34.

98. L'ONUDI est en voie de mettre en œuvre l'élimination nationale du bromure de méthyle au Guatemala (GUA/FUM/38/INV/29). En vertu de la décision XV/34, le Guatemala rapporté que ses données de consommation pour 2004 le plaçaient en avance sur ses engagements pour le bromure de méthyle, car son niveau de consommation pour 2004 était de 484,2 tonnes PAO et que son objectif était de 492 tonnes PAO. Cependant, l'ONUDI a informé le Secrétariat du Fonds que le Guatemala pourrait être en situation de non-conformité par rapport à l'objectif de consommation de 360 tonnes PAO pour 2005.

Guinée-Bissau (CFC)

99. Les Parties ont approuvé un plan d'action pour la Guinée-Bissau en vertu duquel la consommation de CFC ne doit pas dépasser 26,275 tonnes PAO en 2004 et le pays doit mettre sur pied un système de permis et un système de quotas en 2004 (décision XVI/24). Le PNUE est en voie de mettre en œuvre le projet de renforcement des institutions. Il a rapporté que la réglementation sur les SAO a été approuvée et mise en vigueur en 2004. Les données du programme de pays indiquent que la consommation de CFC a été de 25,86 tonnes PAO, ce qui

est conforme aux exigences du plan d'action. La Guinée-Bissau a achevé deux projets de renforcement des institutions pour lesquels la somme de 90 000 \$US a été approuvée. La Guinée-Bissau fait l'objet d'une mise à jour du plan de gestion des frigorigènes en vertu de la décision 31/48. Le PNUD prévoit achever ses activités du plan de gestion des frigorigènes en juillet 2006, et celles-ci devraient donner lieu à l'élimination de 8,8 tonnes PAO. Le PNUE prévoit achever la formation des agents de douane et la formation des techniciens en réfrigération en décembre 2006.

Honduras (bromure de méthyle)

100. Le PNUE est en voie de mettre en oeuvre le projet de renforcement des institutions au Honduras (HON/SEV/40/INS/11). Le PNUE a indiqué que le Honduras a rapporté une consommation de 349,32 tonnes PAO en 2004 alors que son plan d'action établissait une consommation maximum de 306,1 tonnes PAO, en vertu de la décision XV/35.

101. L'ONUDI est en voie de mettre en oeuvre l'élimination du bromure de méthyle dans le secteur de la production de melons et de bananes, et dans le secteur des semis de tabac au Honduras (HON/FUM/37/INV/10). L'ONUDI a indiqué que l'élimination dans la dernière pépinière est prévue pour juin 2005. Cependant, à la suite d'une récente mission, il a été vérifié que le niveau de consommation au Honduras pour 2004 a été de 349,3 tonnes PAO.

Iran (tétrachlorure de carbone et méthyle chloroforme)

102. L'ONUDI est en voie de préparer un projet d'élimination du tétrachlorure de carbone dans le secteur des solvants en Iran (IRA/SOL/33/PRP/80). La décision XVI/20 prie le gouvernement de l'Iran de préparer un plan d'action tout en prenant note que l'Iran pourrait être en voie de demander une modification de ses valeurs de référence pour le tétrachlorure de carbone et le méthyle chloroforme. L'ONUDI a confirmé que le gouvernement de l'Iran proposerait un plan d'action pour la vérification de la consommation de référence du tétrachlorure de carbone et du méthyle chloroforme à la prochaine réunion du Comité d'application. Le mandat de l'activité de vérification a été préparé.

Lesotho (halons)

103. Le PNUE est en voie de mettre en oeuvre un projet de renforcement des institutions au Lesotho (LES/SEV/29/INS/06). Un plan d'action pour le retour à la conformité par rapport aux mesures de réglementation des halons a été approuvé à la décision XVI/25. La décision établit que le Lesotho doit respecter l'objectif de 0,8 tonne PAO pour 2004. Le PNUE a indiqué qu'il a fourni de l'assistance au Bureau national de l'ozone du Lesotho pour la mise en oeuvre de son plan d'action et pour le projet bilatéral de l'Allemagne sur les halons. Grâce à cette assistance, la consommation de halons pour l'année 2004 a été de zéro tonne PAO, ce qui se situe sous l'objectif de 0,8 tonne PAO établi pour 2004.

104. L'Allemagne est en voie de mettre en oeuvre le plan de gestion de l'élimination des CFC au Lesotho (LES/PHA/41/INV/08), et le Lesotho est aussi un pays participant de la banque de halons de l'est et du sud de l'Afrique (AFR/HAL/35/TAS/29). Le plan d'action du Lesotho, approuvé à la décision XVI/25, établit une consommation maximum de 0,8 tonne PAO de halons

en 2004. L'Allemagne a pris note que les données sur la consommation de halons communiquées par le Lesotho pour 2003 et 2004 indiquent une consommation de zéro pour ces deux années. Les mesures de réglementation des importations, en vertu desquelles sont accordés tous les permis d'exportation de halons et de CFC, sont en place.

Libye (CFC et halons)

105. Le PNUD est en voie de mettre en œuvre trois projets dans le secteur des mousses en Libye (LIB/FOA/32/INV/08, 13 et 14). La Libye a rapporté une consommation de CFC pour 2004 conforme à ses engagements aux termes de la décision XV/36 mais n'a pas mis en vigueur le système de permis requis. Le PNUD a subi des retards dans la mise en œuvre de ces trois projets. Cependant, selon la mission réalisée en mai 2005, deux des projets ont été achevés. Du nouvel équipement a été commandé pour le reste du projet, pour lequel un bon de commande a été émis en mai 2005.

106. L'ONUDI est en voie de mettre en œuvre le plan national d'élimination des SAO en Libye (première tranche) (LIB/PHA/41/INV/22). La Libye a rapporté un niveau de consommation de CFC de 461 tonnes PAO pour 2004, une valeur conforme à l'objectif fixé à la décision XV/36, qui établit sa consommation de CFC à 610 tonnes PAO ou moins en 2004. Cependant, la décision XV/36 exigeait aussi la mise en vigueur d'un système de permis d'importation/exportation des SAO et d'un système de quotas en 2004. L'ONUDI a indiqué qu'elle avait aidé la Libye à préparer les mesures législatives et que ces mesures suivaient le cours normal officiel qui aboutira à leur adoption. Elle a aussi indiqué que lesdites mesures législatives prévoyaient des quotas d'importation/exportation pour toutes les SAO et l'équipement à base de SAO.

107. La décision XVI/26 prie la Libye de présenter un plan d'action pour le retour à la conformité par rapport aux mesures de réglementation des halons. La 45^e réunion du Comité exécutif a approuvé la somme de 25 000 \$US pour la préparation du plan d'élimination des halons en Libye. Le projet de banque de halons doit être présenté à la 47^e réunion du Comité exécutif, en 2005. L'ONUDI a indiqué que la proposition de projet comprendrait aussi un plan d'action avec des étapes repères pour sa mise en œuvre. La Libye a communiqué des données de programme de pays pour 2004 (714,5 tonnes PAO) qui dépassent sa valeur de référence pour les halons (633,07 tonnes PAO).

Maldives (CFC)

108. La décision XV/37 oblige les Maldives à maintenir un niveau de consommation de SAO de zéro PAO en 2004. Le PNUD est en voie de mettre en œuvre un programme de sensibilisation et d'incitation au pays (MDV/REF/38/TAS/05). Le PNUD prévoit organiser une mission au mois de juin qui aura pour mandat de déterminer l'état de l'équipement livré en 2003 pour ce projet, et de définir toute autre activité nécessaire pour que le projet puisse aller de l'avant.

109. Le PNUE est en voie de mettre en œuvre le projet de renforcement des institutions aux Maldives (MDV/SEV/44/INS/10) de même qu'un projet de surveillance du plan de gestion des frigorigènes (MDV/REF/38/TAS/06). Le PNUE a indiqué que son projet était en cours, que la phase I de la formation des agents de douane et des techniciens a été menée à terme en 2004, et

que la phase II devrait prendre fin en 2005. En ce qui concerne l'obligation pour le pays de respecter un niveau de consommation de zéro PAO en 2004 afin d'être conforme au plan d'action approuvé à la décision XVI/37, le PNUE a indiqué que les données pour 2004 n'ont pas encore été communiquées et qu'elles ne sont pas attendues avant la date prescrite du 30 septembre 2005.

Mozambique (bromure de méthyle)

110. Le PNUE est en voie de mettre en œuvre le projet de renforcement des institutions au Mozambique (MOZ/SEV/41/INS/10). La recommandation 33/20 prie le Mozambique de préciser sa consommation de bromure de méthyle en 2002, qui semblait être supérieure au niveau de l'échéance. Le PNUE a indiqué qu'il aidait le Mozambique à évaluer sa consommation de bromure de méthyle et que celle-ci avait baissé de 4,5 tonnes PAO en 2002 à 1,02 tonnes PAO en 2003.

Namibie (CFC)

111. L'Allemagne est en voie de mettre en œuvre le plan de gestion de l'élimination finale des CFC en Namibie (NAM/PHA/41/INV/10). Le plan d'action de la Namibie, approuvé à la décision XV/38, établit une consommation maximum de 14 tonnes PAO pour l'année 2004. L'accord du pays avec le Comité exécutif fixe à 12 tonnes PAO sa consommation maximum en 2004. L'Allemagne a indiqué que les données communiquées par la Namibie pour 2004 révèlent que la consommation n'a été, en fait, que de 7,7 tonnes PAO, ce qui est conforme aux deux objectifs.

Nauru (données de l'année de référence)

112. Le PNUE est en voie de mettre en œuvre le projet de renforcement des institutions à Nauru (NAU/SEV/44/INS/02). Nauru n'a pas communiqué ses données de l'année de référence. Le PNUE a indiqué que le PNUE et le SPREP avaient recueilli les données nécessaires à la préparation de l'élargissement de la stratégie des pays insulaires du Pacifique, et qu'ils feraient le suivi auprès du pays en 2005 afin de lui aider à communiquer ses données de l'année de référence.

Népal (CFC)

113. Le PNUE est en voie de mettre en œuvre un projet pour aider le Népal à demeurer en conformité avec le Protocole de Montréal (NEP/REF/44/TAS/15). La décision XVI/27 oblige le Népal à respecter un niveau de consommation maximum de 27 tonnes PAO de CFC en 2004 et à préciser les émissions de CFC associées aux quantités visées par l'embargo. Le PNUE est en voie de mettre en œuvre le projet de surveillance du plan de gestion des frigorigènes au Népal (NEP/REF/28/TAS/07). Le PNUE a été invité à préciser si le Népal avait respecté ses exigences et a répondu que le Népal communiquerait ses données pour l'année 2004 à la date prescrite, et qu'il fournirait également un rapport périodique par la même occasion.

Nigeria (CFC)

114. La décision XIV/30 établit un plan d'action qui permettra au Nigeria de revenir en situation de conformité par rapport aux mesures de réglementation pour les CFC. Le plan établit un niveau de consommation de 3 200 tonnes PAO pour l'année 2004. Bien que le Nigeria n'ait pas communiqué ses données pour 2004, son niveau de consommation de 2003 a été de 2 662 tonnes PAO. Le Nigeria a mené à terme 93 projets dans sept secteurs, ce qui a entraîné l'élimination de 2 131 tonnes PAO pour laquelle la somme de 15 303 933 \$US a été approuvée. Le pays possède un plan national d'élimination des CFC. Les projets du PNUD et de l'ONUDI devraient entraîner l'élimination de 917 tonnes PAO de CFC d'ici la fin de 2005.

Pakistan (halons)

115. Le PNUD est en voie de mettre en œuvre le projet de renforcement des institutions au Pakistan (PAK/SEV/41/INS/54) et l'ONUDI est en voie de mettre en œuvre le plan pour l'élimination des importations et de la consommation nette de halons dans le secteur de la protection contre les incendies (PAK/HAL/41/TAS/55). En ce qui concerne ses efforts pour aider le Pakistan à mettre en œuvre son plan d'action pour les halons en vertu de la décision XIV/29, et prenant note que l'ONUDI est en voie de mettre en œuvre un projet de banque de halons, le PNUD estime que le projet de banque de halons devrait permettre au Pakistan d'atteindre son objectif de consommation de 14,2 tonnes PAO de halons en 2004. L'ONUDI partage cet avis.

Papouasie-Nouvelle-Guinée (CFC)

116. L'Allemagne est en voie de mettre en œuvre le plan de gestion de l'élimination finale des SAO en Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG/PHA/39/INV/05). Le plan d'action de la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour l'année 2004, adopté à la décision XV/40, et son accord avec le Comité exécutif, permettent une consommation maximum de 26 tonnes PAO de CFC. L'Allemagne a indiqué que les données communiquées par la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour l'année 2004 font état d'une consommation de 17,33 tonnes PAO pour 2004, ce qui se situe sous l'objectif.

Saint-Vincent-et-les-Grenadines (CFC)

117. Le PNUE est en voie de mettre en œuvre la surveillance et le contrôle du projet sur les SAO et l'équipement à base de SAO de Saint-Vincent-et-les-Grenadines (STV/REF/25/TRA/03). Le plan d'action pour le retour à la conformité par rapport aux mesures de réglementation du CFC impose la mise en vigueur d'un système de quotas pour les SAO, et limite la consommation de CFC à 2,15 tonnes PAO pour l'année 2004, conformément à la décision XVI/30. Le PNUE a indiqué que le système de quotas de SAO a été élaboré en 2004 et mis en vigueur en janvier 2005, et que la formation des agents de douane a pris fin en octobre 2004. Bien que les données pour l'année 2004 dépassent les valeurs de référence, le pays est en conformité par rapport au plan d'action pour le retour à la conformité, car sa consommation a été de 2,09 tonnes PAO.

Somalie (halons)

118. Le PNUE est en voie de mettre en œuvre le projet de renforcement des institutions en Somalie (SOM/SEV/36/INS/03). La décision XVI/19 oblige la Somalie à présenter un plan d'action ou une explication de ses écarts par rapport à l'échéance pour les halons de 2002. Le PNUE a indiqué que la Somalie a présenté une explication des écarts par rapport à l'échéance pour les halons au Secrétariat de l'ozone. Les halons ont été importés en raison de plusieurs incendies dévastateurs et d'incendies fréquents à Mogadishu; une faible sensibilisation du public aux solutions de remplacement et une absence d'autorité centrale et locale. La Somalie a rapporté une consommation de halons de 25,71 tonnes PAO pour l'année 2004, ce qui dépasse sa valeur de référence de 17,70 tonnes PAO.

Tuvalu (communication des données de 2003)

119. Le PNUE est en voie de mettre en œuvre le projet de renforcement des institutions à Tuvalu (TUV/SEV/36/INS/03). Tuvalu n'a pas communiqué de données sur les SAO pour l'année 2003, ce qui a placé le pays en situation de non-conformité aux termes de la décision XVI/17. Le PNUE a indiqué que le PNUE et le SPREP assuraient le suivi auprès du pays afin de communiquer les données manquantes, et qu'ils demanderaient de nouveau au pays de fournir l'information demandée. Tuvalu n'a pas communiqué de données au Secrétariat de l'ozone ni au Secrétariat du Fonds depuis 2002.

120. L'Australie est en voie de mettre en œuvre un programme de formation des agents de douane et d'application à Tuvalu (TUV/REF/36/TAS/02). L'Australie a indiqué que le gouvernement travaille toujours à l'établissement d'une réglementation sur les SAO et que Tuvalu était en train de compiler de l'information afin de pouvoir communiquer ses données pour 2003, conformément à la décision XVI/17.

Ouganda (bromure de méthyle)

121. Le PNUE est en voie de mettre en œuvre le projet de renforcement des institutions en Ouganda (UGA/SEV/13/INS/02). Le PNUE a indiqué que la mise en œuvre du projet de renforcement des institutions s'est faite lentement à cause d'une restructuration administrative qui a entraîné le déménagement du Bureau national de l'ozone. Le PNUE a indiqué qu'il consultait les cadres supérieurs du gouvernement afin de régler le problème. Le PNUE a informé le Secrétariat du Fonds que l'Ouganda a interdit l'importation d'équipement contenant des SAO et a mis sur pied un système de permis. L'Ouganda a indiqué que sa consommation de bromure de méthyle a été de 24 tonnes PAO en 2004, ce qui est conforme à l'objectif établi à la décision XV/43.

122. L'ONUDI est en voie de mettre en œuvre le projet d'élimination du bromure de méthyle dans les fleurs coupées (UGA/FUM/34/INV/08). Elle a informé le Secrétariat du Fonds que les activités du projet avaient été mises en œuvre et que l'Ouganda devrait respecter son objectif de consommation de bromure de méthyle de 24 tonnes PAO pour l'année 2004 établi à la décision XV/43. Bien que l'ONUDI n'avait pas en main l'information sur les exigences de la décision XV/43 d'interdire l'importation d'équipement à base de SAO en 2004, elle a indiqué que le

gouvernement de l'Ouganda déployait tous les efforts possibles pour se conformer à cette exigence.

Système de permis aux termes de la décision XVI/32

123. Les agences d'exécution possédant des projets pertinents en cours ont été invitées à préciser l'état de la mise en œuvre du système de permis dans les pays visés à l'article 5 qui ont ratifié l'Amendement de Montréal. Le tableau 1 résume la situation la plus récente concernant la mise en œuvre du système de permis dans les pays visés à la décision XVI/32 et révèle que 6 des 31 pays visés à l'article 5 ont mis sur pied un système de permis.

Tableau 1

ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DES SYSTÈMES DE PERMIS DANS LES PAYS VISÉS À L'ARTICLE 5 QUI ONT RATIFIÉ L'AMENDEMENT DE MONTRÉAL ET QUI SONT VISÉS À LA DÉCISION XVI/32

Pays	Agence	Mise sur pied d'un système de permis
Afghanistan	PNUE	Non – Le projet de système de permis subit le processus d'examen par les ministères concernés
Barbade	PNUE	Non – Le projet sera achevé en décembre 2005
Bhoutan	PNUE	Non – Le projet de système de permis subit actuellement un examen à l'interne
Bosnie-Herzégovine	PNUE/ONUDI	Non – L'entrée en vigueur des mesures législatives est prévue pour 2005.
Cap-Vert	PNUE	S.o.
Îles Cook	PNUE/Australie	S.o.
Djibouti	PNUE/PNUD	Oui – En vigueur depuis le milieu de 2004
États fédérés de Micronésie	Australie	Non – La réglementation sur les SAO est encore en voie d'élaboration
Grenade	PNUE	S.o.
Guinée-Bissau	PNUE	Oui – La réglementation sur le SAO a été approuvée et mise en vigueur
Guyana	PNUE	Non – L'ébauche a été utilisée aux fins de formation
Haïti	PNUE	Non – La préparation de la première ébauche est en cours
Iran	PNUE/PNUD/Allemagne	S.o.
Kenya	PNUE/PNUD	Non – L'examen de la version provisoire a été entrepris en 2004 et le projet de système de permis devrait être approuvé à la fin mai 2005
Kiribati	Australie	Non – Le travail se poursuit toujours pour l'établissement de la réglementation sur les SAO
Kirghizistan	PNUE	Oui – En vigueur depuis novembre 2004
Madagascar	PNUE	Oui – Mis en œuvre et entré en vigueur
Îles	PNUE	Oui – Entré en vigueur en 2004

Pays	Agence	Mise sur pied d'un système de permis
Marshall		
Nauru	PNUE	Non – Prévu pour 2006
Nigeria	PNUD/PNUE/Japon	S.o.
Nioué	PNUE	Non – Prévu pour 2006
Palaos	PNUE/Australie	Non – N'a pas encore déterminé si le système peut relever de la réglementation existante ou si une nouvelle réglementation est nécessaire
Rwanda	PNUD	Non – Pas de confirmation de l'agence principale du système de permis ou à l'effet que les prix du CFC/solution de remplacement sont semblables, par conséquent, pas de mise sur pied du programme de récupération et de recyclage
Samoa	PNUE	S.o.
Sierra Leone	PNUE/PNUD	Non – La réglementation sur les SAO et le système de permis ont été adoptés mais sont en attente d'une signature
Îles Salomon	PNUE/Australie	Non – La réglementation est en voie d'être réécrite
Somalie	PNUE	Non – Absence d'un gouvernement fonctionnel
Tanzanie	PNUE/Allemagne	Non – Le projet de réglementation et de système de permis a été présenté au Parlement et devrait être approuvé à la fin juillet 2005
Tonga	PNUE/Australie	Non – Le projet de mesures législatives devrait être adopté au cours de la première moitié de 2005
Tuvalu	PNUE/Australie	Non – Exigerait de l'information du pays
Yémen	PNUE	Non – L'ébauche finale fait l'objet de discussions par le ministre de l'Environnement et le cabinet des ministres

Pays qui pourraient être en situation de non-conformité

124. Cette section porte sur les pays qui ont communiqué des données pour 2004 au Secrétariat de l'ozone en vertu de l'article 7 ou des données sur le programme de pays pour l'année 2004 au Secrétariat du Fonds, qui laissent supposer qu'ils pourraient être en situation de non-conformité aux mesures de réglementation du Protocole. Certains pays qui pourraient être en situation de non-conformité en raison de leur rapport de données pour l'année 2004 ont été visés par les décisions antérieures et ont été mentionnés ci-dessus. Ces pays sont :

- Bosnie-Herzégovine (données de 2004 sur le programme de pays pour les CFC et le méthyle chloroforme)
- Cameroun (données sur les halons pour 2004, en vertu de l'article 7)
- Fidji (données sur le bromure de méthyle de 2004 en vertu de l'article 7)
- Libye (données de 2004 sur le programme de pays pour les halons et le bromure de méthyle)
- Saint-Vincent-et-les-Grenadines (données de 2004 sur les CFC en vertu de l'article 7)

- Somalie (données de 2004 sur le programme de pays pour les halons)

Bahreïn (données de 2004 sur le programme de pays pour le bromure de méthyle)

125. Le Bahreïn a rapporté une consommation de 0,9 tonne PAO de bromure de méthyle en 2004, ce qui dépasse sa valeur de référence de zéro. Le PNUE est en voie de mettre en œuvre le projet de renforcement des institutions.

Kirghizistan (données de 2004 sur le programme de pays pour les halons)

126. Le Kirghizistan a rapporté une consommation de 2,4 tonnes PAO de halons pour 2004, ce qui dépasse le niveau de l'échéance de zéro. La banque de halons n'a pas été approuvée pour le pays. Il n'y a pas de projet pour les halons dans les plans d'activités de 2005.

Îles Marshall (données de 2004 pour les CFC en vertu de l'article 7)

127. Le PNUE est en voie de mettre en œuvre le projet de renforcement des institutions des îles Marshall (MAS/SEV/36/INS/03). Selon les données de 2004 (1,28 tonne PAO), les îles Marshall semblent être en situation de non-conformité par rapport à l'échéance des CFC du groupe I de l'annexe A (1,16 tonne PAO). Le PNUE a indiqué que le PNUE et le SPREP ont communiqué avec le pays et qu'ils attendent des précisions. Les îles Marshall font l'objet d'un plan d'élimination complète dans le cadre de la stratégie des pays insulaires du Pacifique. L'Australie prévoit l'achèvement de la stratégie en avril 2005.

Sierra Leone (données de 2004 sur les halons en vertu de l'article 7)

128. La Sierra Leone a communiqué des données sur la consommation de halons pour l'année 2004 qui dépassent sa valeur de référence (16 tonnes PAO). Le PNUE est en voie de mettre en œuvre le projet de renforcement des institutions. Le PNUE prévoit terminer la formation des agents de douane en décembre 2005 et la formation des techniciens en réfrigération en décembre 2006. La Sierra Leone n'a pas reçu d'appui pour une banque de halons. La Sierra Leone a réalisé deux projets de renforcement des institutions pour lesquels la somme de 66 000 \$US a été approuvée. La Sierra Leone fait l'objet d'une mise à jour de plan de gestion des frigorigènes en vertu de la décision 31/48 et de projets qui lui permettraient d'être en situation de conformité par rapport à l'objectif d'élimination de 2005 pour le bromure de méthyle. Le PNUD prévoit terminer ses activités en décembre 2008 et réaliser une élimination de 13,9 tonnes PAO de CFC.

PARTIE III : DONNÉES SUR LA CONSOMMATION DE SAO PAR SECTEUR DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE PAYS

129. Les pays visés à l'article 5 doivent remettre chaque année au Secrétariat du Fonds les données sur la consommation de SAO par secteur, en vertu des décisions des 11^e, 13^e, 22^e, 28^e, 29^e et 30^e réunions du Comité exécutif.

130. Le Secrétariat a été saisi de rapports de 66 pays sur la mise en œuvre de programmes de pays en 2004, au 1^{er} juin 2005. Le Secrétariat a compilé les données contenues dans ces rapports

selon le modèle en vigueur, et a présenté des données provenant de rapports précédents pour les pays qui n'avaient pas communiqué de données pour 2004. Par conséquent, les données relatives aux 117 pays visés à l'article 5 comprennent également 46 rapports de 2003, 4 rapports de 2002 et un rapport de 2001.

131. La base de données des programmes de pays est fournie sur le site Web du Secrétariat du Fonds à www.multilateralfund.org et dans le programme de chiffriers Microsoft Excel 97 de son Intranet.

132. Bien que la consommation ait été consignée lors d'années différentes et qu'elle ne corresponde pas nécessairement aux données communiquées en vertu de l'article 7 du Protocole de Montréal, les données offrent néanmoins l'évaluation sectorielle la plus récente par pays et à l'échelle mondiale. Ces données devraient aider les pays visés à l'article 5 et le Comité exécutif à évaluer ce qui reste à éliminer, par secteur.

133. Le tableau 2 indique la consommation restante de SAO à éliminer par secteur, après avoir tenu compte des projets approuvés mais non mis en œuvre. Il indique aussi la consommation totale, l'élimination associée aux projets approuvés mais non mis en œuvre et le pourcentage par secteur de la quantité résiduelle à éliminer.

Tableau 2

CONSOMMATION RESTANTE TOTALE DE SAO PAR SECTEUR

Secteur	Consommation totale	Pourcentage de la consommation totale	Total approuvé mais non mis en œuvre	Reste	Pourcentage du reste par rapport au total
Aérosols	2 895,30	2,7 %	1 259,10	1 636,20	56,5 %
Mousses	19 129,30	17,8 %	12 793,91	6 335,39	33,1 %
Solvants	11 892,40	11,1 %	3 116,51	8 775,89	73,8 %
Réfrigération	35 738,55	33,3 %	8 215,86	27 522,69	77,0 %
Halons	6 843,23	6,4 %	3 102,60	3 740,63	54,7 %
Fumigènes	7 586,48	7,1 %	2 195,07	5 391,41	71,1 %
Agents de transformation	22 687,77	21,1 %	80,00	22 607,77	99,6 %
Tabac	620,00	0,6 %	400,00	220,00	35,5 %
Stérilisants	0,00	0,0 %	34,30	-34,30	S.o.
Total	107 393,02	100,0 %	31 197,35	76 195,67	71,0 %

134. L'élimination totale approuvée mais non mise en œuvre indiquée dans le tableau 2 ne comprend pas l'élimination approuvée en principe dans les accords pluriannuels ni les éliminations qui devraient découler des plans de gestion des frigorigènes et des banques de halons. En plus de l'élimination déjà approuvée, le Comité exécutif a approuvé en principe des projets nationaux d'élimination et des projets d'élimination sectoriels pour lesquels des tranches annuelles sont décaissées lors de la réalisation des réductions prévues.

135. L'élimination associée à de futures tranches visera une part importante de la quantité restante identifiée dans le tableau 2. De plus, les plans de gestion des frigorigènes pour les pays à faible volume de consommation représentent toute la consommation de référence de ces pays, sauf 15 pour cent, mais les données des projets approuvés mais non mis en œuvre ne tiennent pas compte de toutes ces quantités. En outre, l'élimination approuvée mais non mise en œuvre indiquée dans le tableau 2 ne comprend pas une part de la consommation de halons pour les pays qui font déjà partie d'une banque de halons. Le tableau 3 indique donc la consommation restante pour les substances qui n'ont pas encore été abordées par le Comité exécutif, après avoir tenu compte des accords pluriannuels, des plans de gestion des frigorigènes des pays à faible volume de consommation et des banques de halons.

Tableau 3

CONSOMMATION RESTANTE TOTALE DE SAO PAR SUBSTANCE, SELON LES DONNÉES DE PROGRAMME DE PAYS, APRÈS AVOIR TENU COMPTE DES APPROBATIONS EN PRINCIPE DES PLANS DE GESTION DES FRIGORIGÈNES DES PAYS À FAIBLE VOLUME DE CONSOMMATION ET DES BANQUES DE HALONS

Produit chimique	Consommation restante de SAO (tonnes PAO)
CFC	4 904,23
Tétrachlorure de carbone	2 446,10
Halons	818,55
Bromure de méthyle	7 808,88
Méthyle chloroforme	394,69
Total	16 372,45

136. Rappelons que l'évaluation présentée à la 44^e Réunion indiquait que selon les dernières données sur les programmes de pays, il restait 23 056 tonnes PAO à éliminer en tenant compte des projets approuvés mais non mis à jour.

Recommandations

Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

1. Prendre note du rapport sur l'état/possibilité de respect des mesures de réglementation initiales et intermédiaires du Protocole de Montréal dans les pays visés à l'article 5 contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/46/6.
2. Demander aux agences bilatérales et d'exécution d'inclure les activités d'élimination, s'il y a lieu, dans la consommation admissible indiquée dans leurs plans d'activités de 2006-2008 pour les pays suivants :
 - a) Pour les halons : Kirghizistan et Somalie (lorsque les conditions semblent propices à un fonctionnement durable)

- b) Pour le bromure de méthyle : Bahreïn
 - c) Pour le tétrachlorure de carbone : Équateur, Népal, Sierra Leone et Ouganda
3. Prier instamment les agences bilatérales et d'exécution qui sont en voie de mettre en œuvre les projets de renforcement des institutions de poursuivre leurs efforts dans le but d'obtenir des données des Bureaux nationaux de l'ozone sur la mise en œuvre de leurs programmes de pays et d'informer les Bureaux nationaux de l'ozone de leur obligation de communiquer toutes les données exigées afin de se voir accorder les deux années maximales prévues pour la prorogation du renforcement des institutions.

Annex I

CFC ANALYSIS

Column Number Country	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
			Year	Source	CFC baseline (1995-1997)	Latest consumption	Amount needed to meet the freeze	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	Future phase-out needed to meet the freeze	ODS phase-out in Final 2005 business plan	50% CFC reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 50% CFC reduction	RMP approved	RMP for LVCs to meet 85% CFC Reduction
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.50	(2)-(4)	(9)-(8)		
Countries that appear to be in compliance																
Albania	EUR	LVC	2004	A7	40.75	36.57	0.00	14.20	100% by 2005	0.00		20.38	22.37	2.00	No	Yes*
Algeria	AFR	Non-LVC	2004	A7	2,119.53	1,045.00	0.00	294.00	100% by 2007	0.00	193.97	1,059.77	751.00	-308.77	Yes	No
Angola	AFR	LVC	2004	CP	114.82	75.60	0.00	92.40	100% by 2008	0.00		57.41	-16.80	-74.21	Yes	Yes
Antigua and Barbuda	LAC	LVC	2004	CP	10.70	1.68	0.00	2.00	100% by 2006	0.00		5.35	-0.32	-5.67	Yes	Yes*
Argentina	LAC	Non-LVC	2004	CP	4,697.25	2,210.06	0.00	240.01	100% by 2009	0.00	653.45	2,348.62	1,970.05	-378.58	No	Yes*
Armenia	ASP	LVC	2003	A7	196.50	172.70	0.00	0.00	N/A	0.00		98.25	172.70	74.45	No	Yes**
Bahamas	LAC	LVC	2003	A7	64.87	24.65	0.00	23.00	100% by 2005	0.00	14.10	32.44	1.65	-30.79	Yes	Yes*
Bahrain	ASP	LVC	2004	CP	135.44	64.80	0.00	0.00	N/A	0.00	42.53	67.72	64.80	-2.92	Yes	No
Bangladesh	ASP	Non-LVC	2003	A7	581.59	333.00	0.00	48.60	100% by 2005	0.00	134.42	290.80	284.40	-6.40	Yes	Yes*
Barbados	LAC	LVC	2004	A7	21.53	14.05	0.00	6.30	100% by 2006	0.00		10.76	7.75	-3.01	Yes	Yes
Belize	LAC	LVC	2004	CP	24.38	12.23	0.00	4.10	100% by 2007	0.00		12.19	8.13	-4.06	Yes	Yes
Benin	AFR	LVC	2003	A7	59.94	17.32	0.00	0.00	N/A	0.00		29.97	17.32	-12.65	Yes	Yes
Bhutan	ASP	LVC	2000	A7	0.17	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00	1.00	0.09	0.00	-0.09	Yes	Yes
Bolivia	LAC	LVC	2003	A7	75.67	32.12	0.00	24.70	100% by 2007	0.00		37.83	7.42	-30.41	Yes	Yes
Botswana	AFR	LVC	2003	A7	6.85	5.10	0.00	1.50	100% by 2005	0.00	1.00	3.42	3.60	0.18	Yes	Yes
Brazil	LAC	Non-LVC	2004	CP	10,525.78	1,870.50	0.00	204.00	100% by 2006	0.00	1,735.62	5,262.89	1,666.50	-3,596.39	No	Yes*
Brunei Darussalem	ASP	LVC	2003	A7	78.24	32.27	0.00	16.00	100% by 2007	0.00		39.12	16.27	-22.85	Yes	Yes
Burkina Faso	AFR	LVC	2004	A7	36.27	10.50	0.00	3.00	100% by 2006	0.00		18.13	7.50	-10.63	Yes	Yes
Burundi	AFR	LVC	2004	A7	58.96	3.94	0.00	0.00	N/A	0.00		29.48	3.94	-25.54	Yes	Yes
Cambodia	ASP	LVC	2004	CP	94.23	70.42	0.00	20.00	100% by 2007	0.00		47.11	50.42	3.31	Yes	Yes
Cameroon	AFR	LVC	2004	A7	256.89	148.50	0.00	66.60	100% by 2007	0.00	40.00	128.45	81.90	-46.55	Yes	Yes
Cape Verde	AFR	LVC	2003	A7	2.26	1.76	0.00	1.00	100% by 2007	0.00		1.13	0.76	-0.37	Yes	Yes
Central African	AFR	LVC	2003	A7	11.25	4.10	0.00	0.00	N/A	0.00		5.63	4.10	-1.52	Yes	Yes

Column Number	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
			Year	Source	CFC baseline (1995-1997)	Latest consumption	Amount needed to meet the freeze	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	Future phase-out needed to meet the freeze	ODS phase-out in Final 2005 business plan	50% CFC reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 50% CFC reduction	RMP approved	RMP for LVCs to meet 85% CFC Reduction
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.50	(2)-(4)	(9)-(8)		
Republic																
Chad	AFR	LVC	2004	CP	34.56	14.24	0.00	6.00	100% by 2006	0.00		17.28	8.24	-9.04	Yes	Yes
Chile	LAC	Non-LVC	2003	A7	828.73	424.46	0.00	495.20	100% by 2006	0.00	31.00	414.36	-70.74	-485.10	Yes	No
China	ASP	Non-LVC	2003	A7	57,818.73	22,808.85	0.00	13,445.72	100% by 2007	0.00	2,454.87	28,909.37	9,363.13	-19,546.24	Yes	Yes*
Colombia	LAC	Non-LVC	2004	CP	2,208.19	898.50	0.00	353.40	100% by 2006	0.00	436.89	1,104.10	545.10	-559.00	No	Yes*
Comoros	AFR	LVC	2004	A7	2.50	1.07	0.00	0.00	N/A	0.00		1.25	1.07	-0.18	Yes	Yes
Congo	AFR	LVC	2004	A7	11.85	4.66	0.00	2.90	100% by 2006	0.00		5.93	1.76	-4.17	Yes	Yes
Congo, DR	AFR	Non-LVC	2004	CP	665.65	329.09	0.00	255.10	100% by 2006	0.00	26.87	332.83	73.99	-258.84	Yes	No
Costa Rica	LAC	LVC	2004	A7	250.18	111.50	0.00	82.50	100% by 2006	0.00		125.09	29.00	-96.09	Yes	Yes
Cote D'Ivoire	AFR	LVC	2004	CP	294.19	93.40	0.00	42.80	100% by 2006	0.00	42.00	147.10	50.60	-96.50	Yes	No
Croatia	EUR	LVC	2004	A7	219.32	78.16	0.00	50.00	100% by 2005	0.00	11.93	109.66	28.16	-81.51	Yes	Yes*
Cuba	LAC	Non-LVC	2003	A7	625.13	481.04	0.00	271.60	100% by 2007	0.00	49.99	312.57	209.44	-103.13	Yes	Yes*
Djibouti	AFR	LVC	2003	A7	21.02	12.12	0.00	5.70	100% by 2005	0.00		10.51	6.42	-4.09	Yes	Yes
Dominica	LAC	LVC	2003	A7	1.48	1.44	0.00	0.00	N/A	0.00	2.00	0.74	1.44	0.70	Yes	No
Dominican Republic	LAC	Non-LVC	2004	CP	539.84	310.36	0.00	59.20	100% by 2006	0.00	101.98	269.92	251.16	-18.76	Yes	Yes*
Ecuador	LAC	LVC	2003	A7	301.42	256.26	0.00	96.00	100% by 2006	0.00	64.00	150.71	160.26	9.55	No	Yes*
Egypt	AFR	Non-LVC	2004	A7	1,668.00	1,047.59	0.00	139.10	100% by 2006	0.00	193.75	834.00	908.49	74.49	Yes	No
El Salvador	LAC	LVC	2003	A7	306.56	97.48	0.00	56.50	100% by 2008	0.00		153.28	40.98	-112.30	Yes	Yes
Ethiopia	AFR	LVC	2004	A7	33.84	16.00	0.00	0.00	N/A	0.00		16.92	16.00	-0.92	Yes	Yes
Fiji	ASP	LVC	2004	A7	33.40	0.50	0.00	0.00	N/A	0.00	2.00	16.70	0.50	-16.20	Yes	No
Gabon	AFR	LVC	2004	A7	10.27	4.52	0.00	2.20	100% by 2006	0.00		5.14	2.32	-2.82	Yes	Yes
Gambia	AFR	LVC	2003	A7	23.78	5.10	0.00	0.00	N/A	0.00		11.89	5.10	-6.79	Yes	Yes
Georgia	EUR	LVC	2004	CP	22.48	8.55	0.00	0.00	N/A	0.00		11.24	8.55	-2.69	Yes	Yes
Ghana	AFR	LVC	2004	CP	35.81	35.58	0.00	3.00	100% by 2006	0.00		17.91	32.58	14.68	Yes	Yes
Grenada	LAC	LVC	2003	A7	5.97	2.09	0.00	0.00	N/A	0.00	1.00	2.99	2.09	-0.89	Yes	No
Guatemala	LAC	LVC	2004	A7	224.65	65.40	0.00	0.00	N/A	0.00		112.32	65.40	-46.92	Yes	Yes
Guinea	AFR	LVC	2003	A7	42.41	25.91	0.00	5.00	100% by 2007	0.00	5.00	21.21	20.91	-0.29	Yes	Yes
Guinea Bissau	AFR	LVC	2004	CP	26.27	25.86	0.00	8.80	100% by 2006	0.00		13.14	17.06	3.93	Yes	Yes
Guyana	LAC	LVC	2003	A7	53.22	10.44	0.00	0.00	N/A	0.00		26.61	10.44	-16.16	Yes	Yes
Haiti	LAC	LVC	2003	A7	168.95	115.91	0.00	14.00	100% by 2006	0.00		84.48	101.91	17.44	Yes	Yes

Column Number	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
			Year	Source	CFC baseline (1995-1997)	Latest consumption	Amount needed to meet the freeze	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	Future phase-out needed to meet the freeze	ODS phase-out in Final 2005 business plan	50% CFC reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 50% CFC reduction	RMP approved	RMP for LVCs to meet 85% CFC Reduction
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.50	(2)-(4)	(9)-(8)		
Honduras	LAC	LVC	2003	A7	331.64	219.09	0.00	16.30	100% by 2007	0.00		165.82	202.79	36.97	Yes	Yes
India	ASP	Non-LVC	2004	A7	6,681.05	2,241.60	0.00	857.82	100% by 2006	0.00	214.95	3,340.52	1,383.78	-1,956.74	No	Yes*
Indonesia	ASP	Non-LVC	2003	A7	8,332.67	4,829.33	0.00	3,758.90	100% by 2008	0.00	362.61	4,166.33	1,070.43	-3,095.90	No	Yes*
Iran	ASP	Non-LVC	2003	A7	4,571.67	4,088.80	0.00	1,850.80	100% by 2007	0.00	404.48	2,285.83	2,238.00	-47.83	No	Yes*
Jamaica	LAC	LVC	2003	A7	93.23	16.20	0.00	59.50	100% by 2006	0.00		46.61	-43.30	-89.91	Yes	Yes*
Jordan	ASP	Non-LVC	2004	CP	673.27	61.40	0.00	172.47	100% by 2009	0.00	12.00	336.63	-111.07	-447.70	Yes	Yes*
Kenya	AFR	LVC	2003	A7	239.46	168.59	0.00	53.60	100% by 2005	0.00		119.73	114.99	-4.74	Yes	Yes*
Kiribati	ASP	LVC	2003	A7	0.70	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.35	0.00	-0.35	Yes	Yes*
Korea DPR	ASP	Non-LVC	2004	CP	441.67	0.00	0.00	66.20	100% by 2005	0.00	28.68	220.83	-66.20	-287.03	Yes	No
Kuwait	ASP	Non-LVC	2003	A7	480.42	247.40	0.00	64.00	100% by 2006	0.00	7.44	240.21	183.40	-56.81	Yes	Yes
Kyrgyzstan	ASP	LVC	2004	CP	72.85	22.90	0.00	2.50	100% by 2007	0.00		36.42	20.40	-16.02	Yes	Yes
Lao People's Democratic Republic	ASP	LVC	2003	A7	43.25	35.27	0.00	28.60	100% by 2006	0.00	6.00	21.63	6.67	-14.96	Yes	Yes
Lebanon	ASP	Non-LVC	2004	CP	725.51	347.00	0.00	117.00	100% by 2005	0.00	99.69	362.75	230.00	-132.75	No	Yes*
Lesotho	AFR	LVC	2004	A7	5.13	1.20	0.00	0.60	100% by 2005	0.00	0.80	2.57	0.60	-1.97	Yes	Yes*
Liberia	AFR	LVC	2003	A7	56.09	26.30	0.00	31.60	100% by 2007	0.00		28.04	-5.30	-33.34	Yes	Yes
Libya	AFR	Non-LVC	2004	CP	716.71	459.00	0.00	438.00	100% by 2006	0.00	129.85	358.36	21.00	-337.36	No	Yes*
Macedonia	EUR	Non-LVC	2004	A7	519.70	8.77	0.00	10.00	100% by 2006	0.00	27.24	259.85	-1.23	-261.08	Yes	Yes*
Madagascar	AFR	LVC	2003	A7	47.89	7.16	0.00	12.00	100% by 2004	0.00		23.94	-4.84	-28.78	Yes	No
Malawi	AFR	LVC	2004	A7	57.67	11.42	0.00	0.00	N/A	0.00		28.83	11.42	-17.41	Yes	Yes
Malaysia	ASP	Non-LVC	2004	CP	3,271.06	1,157.40	0.00	464.20	100% by 2006	0.00	186.00	1,635.53	693.20	-942.33	No	Yes*
Maldives	ASP	LVC	2004	A7	4.57	0.00	0.00	3.50	100% by 2005	0.00		2.28	-3.50	-5.78	Yes	Yes
Mali	AFR	LVC	2003	A7	108.07	26.00	0.00	0.00	N/A	0.00	2.00	54.04	26.00	-28.04	Yes	Yes
Mauritania	AFR	LVC	2003	A7	15.69	14.32	0.00	5.20	100% by 2006	0.00		7.84	9.12	1.28	Yes	Yes
Mauritius	AFR	LVC	2004	A7	29.10	3.40	0.00	5.00	100% by 2006	0.00	1.00	14.55	-1.60	-16.15	Yes	Yes*
Mexico	LAC	Non-LVC	2004	CP	4,624.88	3,209.98	0.00	384.20	100% by 2007	0.00	868.86	2,312.44	2,825.78	513.34	No	Yes*
Micronesia	ASP	LVC	2000	A7	1.22	1.04	0.00	0.00	N/A	0.00		0.61	1.04	0.43	Yes	Yes*
Moldova	EUR	LVC	2004	A7	73.31	20.00	0.00	7.20	100% by 2006	0.00		36.66	12.80	-23.86	Yes	Yes
Mongolia	ASP	LVC	2004	A7	10.62	4.08	0.00	0.00	N/A	0.00		5.31	4.08	-1.23	Yes	Yes
Morocco	AFR	Non-LVC	2004	A7	802.27	329.00	0.00	53.20	100% by 2006	0.00		401.13	275.80	-125.33	No	Yes*

Column Number	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
			Year	Source	CFC baseline (1995-1997)	Latest consumption	Amount needed to meet the freeze	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	Future phase-out needed to meet the freeze	ODS phase-out in Final 2005 business plan	50% CFC reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 50% CFC reduction	RMP approved	RMP for LVCs to meet 85% CFC Reduction
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.50	(2)-(4)	(9)-(8)		
Mozambique	AFR	LVC	2003	A7	18.22	1.70	0.00	0.00	N/A	0.00		9.11	1.70	-7.41	Yes	Yes
Myanmar	ASP	LVC	2003	A7	54.28	51.61	0.00	2.10	100% by 2006	0.00	43.50	27.14	49.51	22.37	Yes	Yes
Namibia	AFR	LVC	2004	A7	21.85	7.70	0.00	10.50	100% by 2005	0.00	3.00	10.93	-2.80	-13.73	Yes	Yes*
Nauru	ASP	LVC	2003	A7	0.54	0.03	0.00	0.00	N/A	0.00		0.27	0.03	-0.24	Yes	Yes*
Nepal	ASP	LVC	2003	A7	27.00	0.00	0.00	11.40	100% by 2007	0.00		13.50	-11.40	-24.90	Yes	Yes
Nicaragua	LAC	LVC	2003	A7	82.81	29.85	0.00	12.80	100% by 2005	0.00	18.17	41.40	17.05	-24.35	Yes	Yes
Niger	AFR	LVC	2004	CP	32.02	22.99	0.00	0.00	N/A	0.00		16.01	22.99	6.98	Yes	Yes
Nigeria	AFR	Non-LVC	2003	A7	3,649.95	2,662.40	0.00	1,925.60	100% by 2005	0.00	178.16	1,824.98	736.80	-1,088.18	No	Yes*
Niue	ASP	LVC	2003	A7	0.05	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.02	0.00	-0.02	Yes	Yes*
Oman	ASP	LVC	2004	A7	248.44	98.66	0.00	13.00	100% by 2005	0.00		124.22	85.66	-38.55	Yes	Yes
Pakistan	ASP	Non-LVC	2003	A7	1,679.43	1,124.00	0.00	785.31	100% by 2007	0.00	96.72	839.72	338.69	-501.03	Yes	Yes*
Palau	ASP	LVC	2003	A7	1.62	0.97	0.00	0.00	N/A	0.00		0.81	0.97	0.16	Yes	Yes*
Panama	LAC	Non-LVC	2004	A7	384.16	134.73	0.00	12.40	100% by 2005	0.00	42.50	192.08	122.33	-69.74	Yes	Yes*
Papua New Guinea	ASP	LVC	2004	A7	36.26	17.17	0.00	30.80	100% by 2006	0.00	9.00	18.13	-13.63	-31.76	No	Yes*
Paraguay	LAC	LVC	2004	CP	210.56	141.03	0.00	4.10	100% by 2005	0.00		105.28	136.93	31.65	Yes	Yes
Peru	LAC	LVC	2003	A7	289.53	178.39	0.00	16.70	100% by 2007	0.00		144.76	161.69	16.93	Yes	Yes
Philippines	ASP	Non-LVC	2003	A7	3,055.85	1,422.39	0.00	473.50	100% by 2005	0.00	499.90	1,527.93	948.89	-579.04	No	Yes*
Qatar	ASP	LVC	2003	A7	101.43	95.10	0.00	13.00	100% by 2005	0.00		50.71	82.10	31.39	Yes	Yes
Romania	EUR	Non-LVC	2003	A7	675.76	362.07	0.00	61.10	100% by 2007	0.00	33.00	337.88	300.97	-36.91	Yes	Yes*
Rwanda	AFR	LVC	2003	A7	30.36	30.10	0.00	3.30	100% by 2006	0.00		15.18	26.80	11.62	Yes	Yes
Saint Kitts and Nevis	LAC	LVC	2003	A7	3.69	2.78	0.00	2.00	100% by 2005	0.00	2.00	1.85	0.78	-1.07	Yes	No
Saint Lucia	LAC	LVC	2004	A7	8.29	0.79	0.00	0.00	N/A	0.00		4.15	0.79	-3.36	Yes	Yes
Samoa	ASP	LVC	2003	A7	4.46	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		2.23	0.00	-2.23	Yes	Yes
Sao Tome and Principe	AFR	LVC	2003	A7	4.71	4.56	0.00	2.80	100% by 2006	0.00		2.36	1.76	-0.60	Yes	Yes
Senegal	AFR	LVC	2004	CP	155.83	40.00	0.00	0.00	N/A	0.00		77.92	40.00	-37.92	Yes	Yes
Serbia and Montenegro	EUR	Non-LVC	2004	CP	849.21	282.89	0.00	173.90	100% by 2005	0.00	103.30	424.61	108.99	-315.62	No	Yes*
Seychelles	AFR	LVC	2004	A7	2.85	0.04	0.00	0.00	N/A	0.00		1.42	0.04	-1.38	Yes	Yes
Sierra Leone	AFR	LVC	2004	A7	78.55	64.53	0.00	13.90	100% by 2008	0.00		39.28	50.63	11.35	Yes	Yes

Column Number Country	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
			Year	Source	CFC baseline (1995-1997)	Latest consumption	Amount needed to meet the freeze	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	Future phase-out needed to meet the freeze	ODS phase-out in Final 2005 business plan	50% CFC reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 50% CFC reduction	RMP approved	RMP for LVCs to meet 85% CFC Reduction
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.50	(2)-(4)	(9)-(8)		
Solomon Islands	ASP	LVC	2004	A7	2.04	1.13	0.00	0.00	N/A	0.00		1.02	1.13	0.11	Yes	Yes*
Somalia	AFR	LVC	2003	A7	241.37	108.22	0.00	0.00	N/A	0.00		120.68	108.22	-12.46	No	No
Sri Lanka	ASP	Non-LVC	2004	A7	445.61	155.69	0.00	21.10	100% by 2006	0.00		222.80	134.59	-88.22	Yes	Yes*
Sudan	AFR	Non-LVC	2004	A7	456.83	203.00	0.00	98.10	100% by 2006	0.00		228.42	104.90	-123.52	Yes	Yes*
Suriname	LAC	LVC	2004	A7	41.31	9.22	0.00	16.00	100% by 2007	0.00		20.66	-6.78	-27.44	Yes	Yes
Swaziland	AFR	LVC	2003	A7	24.59	1.90	0.00	0.00	N/A	0.00		12.29	1.90	-10.39	Yes	Yes
Syria	ASP	Non-LVC	2003	A7	2,224.65	1,124.58	0.00	614.30	100% by 2006	0.00	145.00	1,112.32	510.28	-602.04	Yes	No
Tanzania	AFR	LVC	2004	CP	253.86	98.82	0.00	11.70	100% by 2006	0.00		126.93	87.12	-39.81	Yes	No
Thailand	ASP	Non-LVC	2004	CP	6,082.07	1,358.32	0.00	1,459.50	100% by 2006	0.00	299.20	3,041.03	-101.18	-3,142.21	No	Yes*
Togo	AFR	LVC	2003	A7	39.77	33.70	0.00	13.30	100% by 2006	0.00		19.88	20.40	0.52	Yes	Yes
Tonga	ASP	LVC	2004	A7	1.32	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.66	0.00	-0.66	Yes	Yes*
Trinidad and Tobago	LAC	LVC	2004	A7	120.01	35.00	0.00	42.90	100% by 2006	0.00		60.01	-7.90	-67.90	Yes	Yes*
Tunisia	AFR	Non-LVC	2003	A7	870.07	362.50	0.00	295.40	100% by 2006	0.00	320.00	435.03	67.10	-367.93	No	No
Turkey	EUR	Non-LVC	2004	CP	3,805.73	258.17	0.00	171.50	100% by 2007	0.00	81.40	1,902.87	86.67	-1,816.20	No	Yes*
Turkmenistan	ASP	LVC	2002	A7	37.33	10.49	0.00	0.00	N/A	0.00	6.00	18.67	10.49	-8.17	No	Yes**
Tuvalu	ASP	LVC	2002	A7	0.33	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.16	0.00	-0.16	Yes	Yes*
Uganda	AFR	LVC	2003	A7	12.84	4.05	0.00	0.00	N/A	0.00		6.42	4.05	-2.37	Yes	Yes
Uruguay	LAC	LVC	2004	A7	199.06	90.88	0.00	16.00	100% by 2007	0.00		99.53	74.88	-24.65	Yes	Yes
Vanuatu	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	Yes	Yes*
Venezuela	LAC	Non-LVC	2003	A7	3,322.42	1,313.49	0.00	285.20	100% by 2006	0.00	270.64	1,661.21	1,028.29	-632.92	No	Yes*
Vietnam	ASP	Non-LVC	2004	CP	500.00	241.00	0.00	89.60	100% by 2007	0.00	9.92	250.00	151.40	-98.60	Yes	Yes*
Yemen	ASP	Non-LVC	2003	A7	1,796.07	758.56	0.00	399.30	100% by 2007	0.00	44.60	898.04	359.26	-538.78	Yes	No
Zambia	AFR	LVC	2003	A7	27.36	10.40	0.00	0.00	N/A	0.00		13.68	10.40	-3.28	Yes	Yes
Zimbabwe	AFR	Non-LVC	2004	CP	451.37	112.94	0.00	12.20	100% by 2006	0.00		225.69	100.74	-124.95	Yes	No
Countries that may need additional actions to achieve compliance																
Bosnia and Herzegovina	EUR	LVC	2004	CP	24.17	187.90	163.73	92.62	100% by 2005	71.11	40.23	12.08	95.28	83.20	No	Yes*
Marshall Islands	ASP	LVC	2004	A7	1.16	1.28	0.12	0.00	N/A	0.12		0.58	1.28	0.70	Yes	Yes*

Annex I

Column Number	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
			Year	Source	CFC baseline (1995-1997)	Latest consumption	Amount needed to meet the freeze	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	Future phase-out needed to meet the freeze	ODS phase-out in Final 2005 business plan	50% CFC reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 50% CFC reduction	RMP approved	RMP for LVCs to meet 85% CFC Reduction
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.50	(2)-(4)	(9)-(8)		
Saint Vincent and the Grenadines	LAC	LVC	2004	A7	1.77	2.09	0.32	0.00	N/A	0.32	2.00	0.88	2.09	1.21	Yes	No
Countries with insufficient data																
Afghanistan	ASP	NDR			NDR	NDR		0.00	N/A						No	No
Cook Islands	ASP	NDR	2003	A7	NDR	0.00		0.00	N/A						Yes	Yes*

* National CFC Phase-out Program or Total Phase-out Plans.

** Phase-Out Plan funded through the GEF when the country was a non-Article 5 Party. Phase-Out plan under current implementation.

Annex II

HALON ANALYSIS

Column Number	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
Country			Year	Source	Halon baseline	Latest consumption	Amount needed to meet the freeze	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	Future phase-out needed to meet the freeze	ODS phase-out in Final 2005 business plan	50% halon reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 50% halon reduction	Halon banking approved (Yes/No)	Received assistance from Fund
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.50	(2)-(4)	(9)-(8)		
Countries that appear to be in compliance																
Algeria	AFR	Non-LVC	2004	A7	237.33	80.00	0.00	195.00	100% by 2005	0.00		118.67	-115.00	-233.67	Yes	Yes
Antigua and Barbuda	LAC	LVC	2004	CP	0.27	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.14	0.00	-0.14	No	No
Argentina	LAC	Non-LVC	2004	CP	167.80	0.00	0.00	200.00	100% by 2005	0.00		83.90	-200.00	-283.90	Yes	Yes
Bahrain	ASP	LVC	2004	CP	38.87	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		19.44	0.00	-19.44	Yes	Yes
Benin	AFR	LVC	2003	A7	3.90	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		1.95	0.00	-1.95	Yes	Yes
Bhutan	ASP	LVC	2000	A7	0.27	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.14	0.00	-0.14	No	No
Bosnia and Herzegovina	EUR	LVC	2004	CP	4.14	4.14	0.00	0.00	N/A	0.00		2.07	4.14	2.07	Yes	Yes
Botswana	AFR	LVC	2003	A7	5.20	0.60	0.00	0.00	N/A	0.00		2.60	0.60	-2.00	Yes	Yes
Brazil	LAC	Non-LVC	2004	CP	21.34	6.00	0.00	0.00	N/A	0.00		10.67	6.00	-4.67	Yes	Yes
Burkina Faso	AFR	LVC	2004	A7	5.30	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		2.65	0.00	-2.65	Yes	Yes
Chile	LAC	Non-LVC	2003	A7	8.50	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		4.25	0.00	-4.25	Yes	Yes
China	ASP	Non-LVC	2003	A7	34,186.67	4,959.16	0.00	0.00	N/A	0.00	4,884.90	17,093.33	4,959.16	-12,134.17	Yes	Yes*
Colombia	LAC	Non-LVC	2004	CP	187.67	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00	4.40	93.83	0.00	-93.83	No	Yes*
Congo	AFR	LVC	2004	A7	5.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		2.50	0.00	-2.50	Yes	Yes
Congo, DR	AFR	Non-LVC	2004	CP	218.67	22.86	0.00	0.00	N/A	0.00		109.33	22.86	-86.47	Yes	Yes
Croatia	EUR	LVC	2004	A7	30.10	0.84	0.00	0.00	N/A	0.00		15.05	0.84	-14.21	Yes	Yes
Dominican Republic	LAC	Non-LVC	2004	CP	4.23	0.00	0.00	3.00	100% by 2005	0.00		2.12	-3.00	-5.12	Yes	Yes
Ecuador	LAC	LVC	2003	A7	5.48	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		2.74	0.00	-2.74	No	Yes
Egypt	AFR	Non-LVC	2004	A7	705.00	193.00	0.00	756.00	100% by 2005	0.00		352.50	-563.00	-915.50	Yes	Yes
El Salvador	LAC	LVC	2003	A7	0.75	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.37	0.00	-0.37	No	No
Ethiopia	AFR	LVC	2004	A7	1.08	0.45	0.00	0.00	N/A	0.00		0.54	0.45	-0.09	Yes	Yes
Georgia	EUR	LVC	2004	CP	42.53	36.20	0.00	0.00	N/A	0.00	42.50	21.27	36.20	14.93	No	Yes
Guatemala	LAC	LVC	2004	A7	0.20	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.10	0.00	-0.10	No	No

Annex II

Column Number	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
			Year	Source	Halon baseline	Latest consumption	Amount needed to meet the freeze	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	Future phase-out needed to meet the freeze	ODS phase-out in Final 2005 business plan	50% halon reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 50% halon reduction	Halon banking approved (Yes/No)	Received assistance from Fund
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.50	(2)-(4)	(9)-(8)		
Guinea	AFR	LVC	2003	A7	8.60	1.60	0.00	0.00	N/A	0.00		4.30	1.60	-2.70	Yes	Yes
Guyana	LAC	LVC	2003	A7	0.15	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.08	0.00	-0.08	Yes	Yes
Haiti	LAC	LVC	2003	A7	1.50	1.50	0.00	0.00	N/A	0.00		0.75	1.50	0.75	No	No
India	ASP	Non-LVC	2004	A7	1,249.43	0.00	0.00	394.40	100% by 2005	0.00		624.72	-394.40	-1,019.12	Yes	Yes*
Indonesia	ASP	Non-LVC	2003	A7	354.00	0.00	0.00	972.00	100% by 2005	0.00		177.00	-972.00	-1,149.00	Yes	Yes
Iran	ASP	Non-LVC	2003	A7	1,420.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		710.00	0.00	-710.00	Yes	Yes
Jamaica	LAC	LVC	2003	A7	1.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.50	0.00	-0.50	Yes	Yes
Jordan	ASP	Non-LVC	2004	CP	210.00	32.00	0.00	0.00	N/A	0.00		105.00	32.00	-73.00	Yes	Yes
Kenya	AFR	LVC	2003	A7	5.33	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		2.67	0.00	-2.67	Yes	Yes
Kuwait	ASP	Non-LVC	2003	A7	3.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		1.50	0.00	-1.50	No	Yes
Lesotho	AFR	LVC	2004	A7	0.20	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.10	0.00	-0.10	Yes	Yes
Liberia	AFR	LVC	2003	A7	19.50	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		9.75	0.00	-9.75	No	No
Macedonia	EUR	Non-LVC	2004	A7	32.07	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		16.04	0.00	-16.04	No	Yes
Malaysia	ASP	Non-LVC	2004	CP	8.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		4.00	0.00	-4.00	Yes	Yes
Mexico	LAC	Non-LVC	2004	CP	124.57	105.60	0.00	30.00	100% by 2005	0.00		62.28	75.60	13.32	Yes	Yes
Moldova	EUR	LVC	2004	A7	0.40	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.20	0.00	-0.20	No	No
Morocco	AFR	Non-LVC	2004	A7	7.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00	21.00	3.50	0.00	-3.50	No	Yes
Mozambique	AFR	LVC	2003	A7	0.90	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.45	0.00	-0.45	No	No
Namibia	AFR	LVC	2004	A7	8.27	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		4.13	0.00	-4.13	Yes	Yes
Nepal	ASP	LVC	2003	A7	2.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		1.00	0.00	-1.00	No	No
Nigeria	AFR	Non-LVC	2003	A7	285.33	191.20	0.00	0.00	N/A	0.00		142.67	191.20	48.53	Yes	Yes
Oman	ASP	LVC	2004	A7	13.66	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		6.83	0.00	-6.83	No	Yes
Philippines	ASP	Non-LVC	2003	A7	103.90	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		51.95	0.00	-51.95	No	Yes
Qatar	ASP	LVC	2003	A7	10.65	8.25	0.00	0.00	N/A	0.00		5.33	8.25	2.93	Yes	Yes
Romania	EUR	Non-LVC	2003	A7	3.49	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		1.74	0.00	-1.74	No	No
Serbia and Montenegro	EUR	Non-LVC	2004	CP	3.83	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		1.92	0.00	-1.92	Yes	Yes
Sudan	AFR	Non-LVC	2004	A7	2.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		1.00	0.00	-1.00	No	No
Syria	ASP	Non-LVC	2003	A7	416.87	366.20	0.00	410.00	100% by 2006	0.00		208.43	-43.80	-252.23	Yes	Yes
Tanzania	AFR	LVC	2004	CP	0.33	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.17	0.00	-0.17	Yes	Yes
Thailand	ASP	Non-LVC	2004	CP	271.67	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		135.83	0.00	-135.83	Yes	Yes

Column Number	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
Country			Year	Source	Halon baseline	Latest consumption	Amount needed to meet the freeze	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	Future phase-out needed to meet the freeze	ODS phase-out in Final 2005 business plan	50% halon reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 50% halon reduction	Halon banking approved (Yes/No)	Received assistance from Fund
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.50	(2)-(4)	(9)-(8)		
Trinidad and Tobago	LAC	LVC	2004	A7	46.59	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		23.29	0.00	-23.29	Yes	Yes
Tunisia	AFR	Non-LVC	2003	A7	104.33	42.00	0.00	0.00	N/A	0.00		52.17	42.00	-10.17	No	No
Turkey	EUR	Non-LVC	2004	CP	141.00	22.00	0.00	118.00	100% by 2007	0.00		70.50	-96.00	-166.50	Yes	Yes
Vietnam	ASP	Non-LVC	2004	CP	37.07	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00	19.00	18.53	0.00	-18.53	Yes	Yes*
Yemen	ASP	Non-LVC	2003	A7	140.00	11.50	0.00	0.00	N/A	0.00		70.00	11.50	-58.50	Yes	Yes
Zimbabwe	AFR	Non-LVC	2004	CP	1.50	0.06	0.00	0.00	N/A	0.00		0.75	0.06	-0.69	Yes	Yes
Countries that could achieve compliance with implementation of approved projects																
Pakistan	ASP	Non-LVC	2003	A7	14.20	15.00	0.80	24.20	100% by 2006	0.00		7.10	-9.20	-16.30	Yes	Yes
Countries that may need additional actions to achieve compliance																
Cameroon	AFR	LVC	2004	A7	2.38	10.60	8.22	0.00	N/A	8.22		1.19	10.60	9.41	Yes	Yes
Kyrgyzstan	ASP	LVC	2004	CP	0.00	2.40	2.40	0.00	N/A	2.40		0.00	2.40	2.40	No	No
Libya	AFR	Non-LVC	2004	CP	633.07	714.50	81.43	0.00	N/A	81.43	714.50	316.53	714.50	397.97	No	Yes
Sierra Leone	AFR	LVC	2004	A7	16.00	18.45	2.45	0.00	N/A	2.45	15.00	8.00	18.45	10.45	No	Yes
Somalia	AFR	LVC	2003	A7	17.70	25.71	8.01	0.00	N/A	8.01		8.85	25.71	16.86	No	No
Countries with No Consumption																
Albania	EUR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Angola	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Armenia	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Bahamas	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	Yes	Yes
Bangladesh	ASP	Non-LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Barbados	LAC	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	Yes	Yes
Belize	LAC	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Bolivia	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Brunei Darussalem	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Burundi	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Cambodia	ASP	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Cape Verde	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No

Annex II

Column Number	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
			Year	Source	Halon baseline	Latest consumption	Amount needed to meet the freeze	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	Future phase-out needed to meet the freeze	ODS phase-out in Final 2005 business plan	50% halon reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 50% halon reduction	Halon banking approved (Yes/No)	Received assistance from Fund
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.50	(2)-(4)	(9)-(8)		
Central African Republic	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Chad	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Comoros	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Costa Rica	LAC	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Cote D'Ivoire	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Cuba	LAC	Non-LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Djibouti	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Dominica	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Fiji	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Gabon	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Gambia	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Ghana	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Grenada	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	Yes	Yes
Guinea Bissau	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Honduras	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Kiribati	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Korea, DPR	ASP	Non-LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Lao People's Democratic Republic	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Lebanon	ASP	Non-LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	Yes	Yes
Madagascar	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Malawi	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Maldives	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Mali	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Marshall Islands	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Mauritania	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Mauritius	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Micronesia	ASP	LVC	2000	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Mongolia	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No

Column Number	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
			Year	Source	Halon baseline	Latest consumption	Amount needed to meet the freeze	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	Future phase-out needed to meet the freeze	ODS phase-out in Final 2005 business plan	50% halon reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 50% halon reduction	Halon banking approved (Yes/No)	Received assistance from Fund
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.50	(2)-(4)	(9)-(8)		
Myanmar	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Nauru	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Nicaragua	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Niger	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Niue	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Palau	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Panama	LAC	Non-LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	Yes
Papua New Guinea	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Paraguay	LAC	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Peru	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Rwanda	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Saint Kitts and Nevis	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Saint Lucia	LAC	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Saint Vincent and the Grenadines	LAC	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Samoa	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Sao Tome and Principe	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Senegal	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Seychelles	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Solomon Islands	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Sri Lanka	ASP	Non-LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	Yes*
Suriname	LAC	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Swaziland	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Togo	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Tonga	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Turkmenistan	ASP	LVC	2002	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Tuvalu	ASP	LVC	2002	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Uganda	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No

UNEP/OzL.Pro/ExCom/46/6
Annex II

Column Number	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
Country			Year	Source	Halon baseline	Latest consumption	Amount needed to meet the freeze	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	Future phase-out needed to meet the freeze	ODS phase-out in Final 2005 business plan	50% halon reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 50% halon reduction	Halon banking approved (Yes/No)	Received assistance from Fund
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.50	(2)-(4)	(9)-(8)		
Uruguay	LAC	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	Yes
Vanuatu	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Venezuela	LAC	Non-LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	Yes
Zambia	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Countries with insufficient data																
Afghanistan	ASP	NDR			NDR	NDR		0.00	N/A						No	No
Cook Islands	ASP	NDR	2003	A7	NDR	0.00		0.00	N/A						No	No

* Countries with an approved Halon phase-out plan/project.

Annex III

METHYL BROMIDE ANALYSIS

Column Number Country	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
			Year	Source	Methyl bromide baseline	Latest consumption	Amount needed to meet the freeze	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	Future phase-out needed to meet the freeze	ODS phase-out in Final 2005 business plan	Allowable consumption in 2005 after 20% reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 20% methyl bromide reduction	Received assistance from Fund	Methyl Bromide Agreement Phase-out or Project
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.80	(2)-(4)	(9)-(8)		
COUNTRIES THAT HAVE RATIFIED THE COPENHAGEN AMENDMENT																
Countries that appear to be in compliance																
Algeria	AFR	Non-LVC	2004	A7	4.65	3.60	0.00	0.00	N/A	0.00	2.00	3.72	3.60	-0.12	Yes	No
Argentina	LAC	Non-LVC	2004	CP	411.30	381.91	0.00	122.60	100% by 2015	0.00	20.30	329.04	259.31	-69.73	Yes	Yes/ Agreement*
Bahamas	LAC	LVC	2003	A7	0.15	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.12	0.00	-0.12	Yes	No
Barbados	LAC	LVC	2004	A7	0.08	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.06	0.00	-0.06	Yes	No
Bolivia	LAC	LVC	2003	A7	0.61	0.19	0.00	1.50	100% by 2005	0.00		0.48	-1.31	-1.80	Yes	Yes/ Agreement*
Brazil	LAC	Non-LVC	2004	CP	711.62	255.15	0.00	0.00	N/A	0.00	73.33	569.30	255.15	-314.15	Yes	Partial/ Project
Cameroon	AFR	LVC	2004	A7	18.09	9.00	0.00	0.00	N/A	0.00		14.47	9.00	-5.47	Yes	Yes/Project*
China	ASP	Non-LVC	2003	A7	1,102.05	1,008.00	0.00	389.00	100% by 2006	0.00	534.00	881.64	619.00	-262.64	Yes	Yes/ Agreement*
Colombia	LAC	Non-LVC	2004	CP	110.10	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		88.08	0.00	-88.08	Yes	No
Congo	AFR	LVC	2004	A7	0.89	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.72	0.00	-0.72	Yes	Partial/ Project
Congo, DR	AFR	Non-LVC	2004	CP	1.44	0.90	0.00	0.00	N/A	0.00		1.15	0.90	-0.25	Yes	Partial/ Project
Costa Rica	LAC	LVC	2004	A7	342.45	288.21	0.00	131.20	100% by 2005	0.00	85.38	273.96	157.01	-116.95	Yes	Yes/ Agreement*
Croatia	EUR	LVC	2004	A7	15.69	0.00	0.00	3.60	100% by 2006	0.00		12.55	-3.60	-16.15	Yes	Yes/ Agreement*
Cuba	LAC	Non-LVC	2003	A7	50.48	23.72	0.00	24.10	100% by 2008	0.00		40.38	-0.38	-40.76	Yes	Yes/ Agreement*
Dominican Republic	LAC	Non-LVC	2004	CP	104.24	10.20	0.00	101.00	100% by 2006	0.00		83.39	-90.80	-174.19	Yes	Yes/ Agreement*
Ecuador	LAC	LVC	2003	A7	66.23	0.00	0.00	52.20	100% by 2005	0.00	32.00	52.98	-52.20	-105.18	Yes	Partial/ Project
Egypt	AFR	Non-LVC	2004	A7	238.05	219.00	0.00	185.60	100% by 2007	0.00		190.44	33.40	-157.04	Yes	Partial/ Project

Annex III

Column Number	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
			Year	Source	Methyl bromide baseline	Latest consumption	Amount needed to meet the freeze	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	Future phase-out needed to meet the freeze	ODS phase-out in Final 2005 business plan	Allowable consumption in 2005 after 20% reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 20% methyl bromide reduction	Received assistance from Fund	Methyl Bromide Agreement Phase-out or Project
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.80	(2)-(4)	(9)-(8)		
El Salvador	LAC	LVC	2003	A7	1.39	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		1.11	0.00	-1.11	Yes	Yes/Project*
Georgia	EUR	LVC	2004	CP	13.65	9.90	0.00	6.00	100% by 2006	0.00	10.00	10.92	3.90	-7.02	Yes	Partial/Project
Guyana	LAC	LVC	2003	A7	1.39	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		1.11	0.00	-1.11	No	No
Indonesia	ASP	Non-LVC	2003	A7	40.68	37.80	0.00	37.80	100% by 2007	0.00		32.54	0.00	-32.54	Yes	Yes/Project*
Iran	ASP	Non-LVC	2003	A7	26.70	14.40	0.00	12.40	100% by 2005	0.00	10.00	21.36	2.00	-19.36	Yes	No
Jamaica	LAC	LVC	2003	A7	4.88	1.47	0.00	0.00	N/A	0.00	1.50	3.90	1.47	-2.43	Yes	No
Jordan	ASP	Non-LVC	2004	CP	176.25	80.10	0.00	78.60	100% by 2008	0.00		141.00	1.50	-139.50	Yes	Yes/Agreement*
Kenya	AFR	LVC	2003	A7	217.50	74.13	0.00	22.00	100% by 2006	0.00		174.00	52.13	-121.87	Yes	Yes/Agreement*
Korea, DPR	ASP	Non-LVC	2004	CP	30.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		24.00	0.00	-24.00	Yes	Yes/Project*
Kyrgyzstan	ASP	LVC	2004	CP	14.16	10.50	0.00	14.20	100% by 2008	0.00		11.33	-3.70	-15.03	Yes	Yes/Project*
Macedonia	EUR	Non-LVC	2004	A7	12.23	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		9.78	0.00	-9.78	Yes	Yes/Agreement*
Madagascar	AFR	LVC	2003	A7	2.60	0.12	0.00	0.00	N/A	0.00		2.08	0.12	-1.96	Yes	Yes/Project*
Malawi	AFR	LVC	2004	A7	112.74	20.40	0.00	29.70	100% by 2005	0.00		90.19	-9.30	-99.49	Yes	Yes/Agreement*
Malaysia	ASP	Non-LVC	2004	CP	14.61	0.00	0.00	8.70	100% by 2007	0.00		11.69	-8.70	-20.39	Yes	Yes/Project*
Mauritius	AFR	LVC	2004	A7	0.09	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.08	0.00	-0.08	Yes	Yes/Project*
Mexico	LAC	Non-LVC	2004	CP	1,130.80	1,068.70	0.00	152.30	100% by 2007	0.00		904.64	916.40	11.75	Yes	Partial/Project
Micronesia	ASP	LVC	2000	A7	0.02	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.01	0.00	-0.01	No	No
Moldova	EUR	LVC	2004	A7	6.97	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		5.57	0.00	-5.57	Yes	Yes/Project*
Morocco	AFR	Non-LVC	2004	A7	697.20	691.20	0.00	127.80	100% by 2006	0.00	166.50	557.76	563.40	5.64	Yes	Partial/Agreement
Mozambique	AFR	LVC	2003	A7	3.38	1.02	0.00	0.00	N/A	0.00		2.70	1.02	-1.68	Yes	No
Namibia	AFR	LVC	2004	A7	0.75	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.60	0.00	-0.60	No	No
Nicaragua	LAC	LVC	2003	A7	0.42	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.34	0.00	-0.34	Yes	Yes/Project*
Nigeria	AFR	Non-LVC	2003	A7	2.84	1.98	0.00	0.00	N/A	0.00		2.27	1.98	-0.29	Yes	Partial/Project
Oman	ASP	LVC	2004	A7	1.02	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.82	0.00	-0.82	Yes	Yes/Project*
Pakistan	ASP	Non-LVC	2003	A7	13.95	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		11.16	0.00	-11.16	Yes	Yes/Project*
Panama	LAC	Non-LVC	2004	A7	0.001	-1.12	0.000	0.0000	N/A	0.000		0.0005	-1.1160	-1.1165	Yes	No

Column Number	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
			Year	Source	Methyl bromide baseline	Latest consumption	Amount needed to meet the freeze	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	Future phase-out needed to meet the freeze	ODS phase-out in Final 2005 business plan	Allowable consumption in 2005 after 20% reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 20% methyl bromide reduction	Received assistance from Fund	Methyl Bromide Agreement Phase-out or Project
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.80	(2)-(4)	(9)-(8)		
	Papua New Guinea	ASP	LVC	2004	A7	0.33	0.00	0.00	0.00	N/A		0.26	0.00	-0.26	No	No
	Paraguay	LAC	LVC	2004	CP	0.85	0.17	0.00	0.00	N/A		0.68	0.17	-0.51	No	No
	Peru	LAC	LVC	2003	A7	1.28	0.00	0.00	0.00	N/A		1.02	0.00	-1.02	Yes	Yes/Project*
	Philippines	ASP	Non-LVC	2003	A7	10.32	9.03	0.00	9.00	100% by 2008		8.25	0.03	-8.22	Yes	Yes/Project*
	Romania	EUR	Non-LVC	2003	A7	111.49	64.63	0.00	46.37	100% by 2005		89.19	18.26	-70.93	Yes	Yes/Agreement*
	Saint Kitts and Nevis	LAC	LVC	2003	A7	0.27	0.00	0.00	0.00	N/A		0.22	0.00	-0.22	No	No
	Senegal	AFR	LVC	2004	CP	53.16	0.00	0.00	0.00	N/A		42.53	0.00	-42.53	Yes	Yes/Project*
	Sierra Leone	AFR	LVC	2004	A7	2.63	0.36	0.00	0.00	N/A		2.10	0.36	-1.74	Yes	Partial/Project
	Somalia	AFR	LVC	2003	A7	0.45	0.00	0.00	0.00	N/A		0.36	0.00	-0.36	Yes	No
	Sri Lanka	ASP	Non-LVC	2004	A7	4.08	1.51	0.00	5.20	100% by 2005		3.26	-3.69	-6.96	Yes	Yes/Project*
	Sudan	AFR	Non-LVC	2004	A7	3.00	1.80	0.00	0.00	N/A		2.40	1.80	-0.60	Yes	Partial/Project
	Syria	ASP	Non-LVC	2003	A7	188.55	128.70	0.00	29.80	100% by 2006	23.56	150.84	98.90	-51.94	Yes	Partial/Agreement
	Thailand	ASP	Non-LVC	2004	CP	182.97	181.44	0.00	58.70	100% by 2006		146.38	122.74	-23.64	Yes	Yes/Agreement*
	Tonga	ASP	LVC	2004	A7	0.17	0.00	0.00	0.00	N/A		0.13	0.00	-0.13	No	No
	Trinidad and Tobago	LAC	LVC	2004	A7	1.71	0.15	0.00	0.00	N/A		1.37	0.15	-1.22	No	No
	Turkey	EUR	Non-LVC	2004	CP	479.70	166.80	0.00	48.00	100% by 2006	60.00	383.76	118.80	-264.96	Yes	Partial/Agreement
	Uruguay	LAC	LVC	2004	A7	11.20	11.10	0.00	11.00	100% by 2005		8.96	0.10	-8.86	Yes	Yes/Agreement*
	Vanuatu	ASP	LVC	2003	A7	0.23	0.00	0.00	0.00	N/A		0.18	0.00	-0.18	No	No
	Venezuela	LAC	Non-LVC	2003	A7	10.28	0.00	0.00	0.00	N/A		8.22	0.00	-8.22	Yes	Yes/Project*
	Vietnam	ASP	Non-LVC	2004	CP	136.50	57.60	0.00	0.00	N/A		109.20	57.60	-51.60	Yes	No
	Yemen	ASP	Non-LVC	2003	A7	54.45	49.80	0.00	9.10	100% by 2006		43.56	40.70	-2.86	Yes	Partial/Project
	Zimbabwe	AFR	Non-LVC	2004	CP	556.95	184.20	0.00	21.40	100% by 2005	48.33	445.56	162.80	-282.76	Yes	Partial/Agreement

Column Number	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
			Year	Source	Methyl bromide baseline	Latest consumption	Amount needed to meet the freeze	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	Future phase-out needed to meet the freeze	ODS phase-out in Final 2005 business plan	Allowable consumption in 2005 after 20% reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 20% methyl bromide reduction	Received assistance from Fund	Methyl Bromide Agreement Phase-out or Project
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.80	(2)-(4)	(9)-(8)		
Countries that could achieve compliance with implementation of approved projects																
Bosnia and Herzegovina	EUR	LVC	2004	CP	3.53	7.56	4.04	11.80	100% by 2006	0.00		2.82	-4.24	-7.06	Yes	Yes/Agreement*
Chile	LAC	Non-LVC	2003	A7	212.51	274.30	61.79	63.50	100% by 2006	0.00	45.00	170.01	210.80	40.79	Yes	Yes/Agreement*
Cote D'Ivoire	AFR	LVC	2004	CP	8.14	8.46	0.32	6.30	100% by 2006	0.00		6.51	2.16	-4.35	Yes	Yes/Agreement*
Guatemala	LAC	LVC	2004	A7	400.70	484.20	83.50	206.00	100% by 2008	0.00		320.56	278.20	-42.36	Yes	Partial/Project
Honduras	LAC	LVC	2003	A7	259.43	366.54	107.11	110.10	100% by 2005	0.00		207.54	256.44	48.90	Yes	Partial/Project
Countries that may need additional actions to achieve compliance																
Bahrain	ASP	LVC	2004	CP	0.00	0.91	0.91	0.00	N/A	0.91		0.00	0.91	0.91	No	No
Botswana	AFR	LVC	2003	A7	0.14	0.30	0.17	0.00	N/A	0.17		0.11	0.30	0.19	Yes	Yes/Project*
Fiji	ASP	LVC	2004	A7	0.67	2.10	1.43	0.00	N/A	1.43	1.00	0.54	2.10	1.56	No	No
Libya	AFR	Non-LVC	2004	CP	94.05	96.00	1.95	0.00	N/A	1.95	37.50	75.24	96.00	20.76	Yes	No
Tunisia	AFR	Non-LVC	2003	A7	8.25	10.20	1.95	0.00	N/A	1.95		6.60	10.20	3.60	Yes	No
Uganda	AFR	LVC	2003	A7	6.30	24.00	17.70	12.00	100% by 2006	5.70		5.04	12.00	6.96	Yes	Yes/Agreement*
Countries with No Consumption																
Antigua and Barbuda	LAC	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Armenia	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Bangladesh	ASP	Non-LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Belize	LAC	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Benin	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	Yes	No
Bhutan	ASP	LVC	2000	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Burkina Faso	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	Yes	No
Burundi	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	Yes	No
Cape Verde	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Chad	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	Yes	No
Comoros	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	Yes	No

Column Number	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
			Year	Source	Methyl bromide baseline	Latest consumption	Amount needed to meet the freeze	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	Future phase-out needed to meet the freeze	ODS phase-out in Final 2005 business plan	Allowable consumption in 2005 after 20% reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 20% methyl bromide reduction	Received assistance from Fund	Methyl Bromide Agreement Phase-out or Project
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.80	(2)-(4)	(9)-(8)		
Djibouti	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	Yes	No
Gabon	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	Yes	No
Ghana	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	3.30	100% by 2005	0.00		0.00	-3.30	-3.30	Yes	No
Grenada	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Guinea Bissau	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Haiti	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
India	ASP	Non-LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	Yes	No
Kiribati	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Kuwait	ASP	Non-LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Liberia	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Maldives	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Mali	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	Yes	No
Marshall Islands	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Mongolia	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Nauru	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Niger	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	Yes	No
Niue	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Palau	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Qatar	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Rwanda	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	Yes	No
Saint Lucia	LAC	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Saint Vincent and the Grenadines	LAC	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Samoa	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Sao Tome and Principe	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	Yes	No
Seychelles	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	Yes	No
Solomon Islands	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No	No
Tanzania	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	Yes	No
Togo	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	Yes	No

Column Number	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	
			Year	Source	Methyl bromide baseline	Latest consumption	Amount needed to meet the freeze	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	Future phase-out needed to meet the freeze	ODS phase-out in Final 2005 business plan	Allowable consumption in 2005 after 20% reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 20% methyl bromide reduction	Received assistance from Fund	Methyl Bromide Agreement Phase-out or Project	
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.80	(2)-(4)	(9)-(8)			
	Tuvalu	ASP	LVC	2002	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No	No	
Countries with insufficient data																	
	Afghanistan	ASP	NDR			NDR	NDR		0.00	N/A					No	No	
	Cook Islands	ASP	NDR	2003	A7	NDR	0.00		0.00	N/A					No	No	
	Lebanon	ASP	Non-LVC	2004	CP	236.40	NDR		40.20	100% by 2005		22.65			Yes	Yes/ Agreement*	
	Serbia and Montenegro	EUR	Non-LVC	2004	CP	NDR	0.00		0.00	N/A					Yes	No	
COUNTRIES THAT HAVE NOT RATIFIED THE COPENHAGEN AMENDMENT																	
Countries that appear to be in compliance																	
	Ethiopia	AFR	LVC	2004	A7	15.60	7.20	0.00	0.00	N/A		0.00	12.48	7.20	-5.28	Yes	No
	Lesotho	AFR	LVC	2004	A7	0.14	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.11	0.00	-0.11	No	No
	Myanmar	ASP	LVC	2003	A7	3.38	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	2.70	0.00	-2.70	No	No
	Swaziland	AFR	LVC	2003	A7	0.56	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.45	0.00	-0.45	Yes	No
	Zambia	AFR	LVC	2003	A7	29.34	11.70	0.00	0.00	N/A		0.00	23.47	11.70	-11.77	Yes	No
Countries with No Consumption																	
	Albania	EUR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	0.00	No	No
	Brunei Darussalam	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	0.00	No	No
	Cambodia	ASP	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	0.00	No	No
	Central African Republic	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	0.00	Yes	No
	Dominica	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	0.00	No	No
	Gambia	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	0.00	Yes	No
	Mauritania	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	0.00	Yes	No
	Nepal	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	0.00	No	No
	Suriname	LAC	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	0.00	No	No
	Turkmenistan	ASP	LVC	2002	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	0.00	No	No

Column Number	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
			Year	Source	Methyl bromide baseline	Latest consumption	Amount needed to meet the freeze	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	Future phase-out needed to meet the freeze	ODS phase-out in Final 2005 business plan	Allowable consumption in 2005 after 20% reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 20% methyl bromide reduction	Received assistance from Fund	Methyl Bromide Agreement Phase-out or Project
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.80	(2)-(4)	(9)-(8)		
Countries with insufficient data																
Angola	AFR	LVC	2004	CP	NDR	0.00		0.00	N/A						Yes	No
Guinea	AFR	LVC	2003	A7	NDR	0.00		0.00	N/A						Yes	No
Lao People's Democratic Republic	ASP	LVC	2003	A7	NDR	0.00		0.00	N/A						No	No

*Countries with approved projects for complete Methyl Bromide phase out.

Annex IV

CARBON TETRACHLORIDE (CTC) ANALYSIS

Country	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
			Year	Source	CTC baseline	Latest consumption	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	ODS phase-out in Final 2005 business plan	85% CTC reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 85% CTC reduction	Received assistance from Fund
										(1)*.15	(2)-(3)	(8)-(7)	
COUNTRIES THAT HAVE RATIFIED THE LONDON AMENDMENT													
Countries that appear to be in compliance													
Algeria	AFR	Non-LVC	2004	A7	20.90	2.20	0.00	N/A	21.00	3.14	2.20	-0.94	No
Argentina	LAC	Non-LVC	2004	CP	187.17	25.94	15.61	100% by 2009		28.08	10.33	-17.75	Yes*
Bahrain	ASP	LVC	2004	CP	0.73	0.12	0.70	100% by 2006		0.11	-0.58	-0.69	Yes*
Bolivia	LAC	LVC	2003	A7	0.30	0.00	0.00	N/A	5.00	0.05	0.00	-0.05	No
Burundi	AFR	LVC	2004	A7	0.001	0.00	0.000	N/A		0.0002	0.000	-0.0002	No
Chile	LAC	Non-LVC	2003	A7	0.61	0.84	1.10	100% by 2006		0.09	-0.26	-0.35	Yes*
Colombia	LAC	Non-LVC	2004	CP	6.12	0.79	0.00	N/A	6.00	0.92	0.79	-0.13	Yes
Congo	AFR	LVC	2004	A7	0.60	0.00	0.00	N/A		0.09	0.00	-0.09	No
Costa Rica	LAC	LVC	2004	A7	0.01	0.00	0.000	N/A		0.001	0.000	-0.001	No
Croatia	EUR	LVC	2004	A7	3.93	-4.98	2.30	100% by 2006		0.59	-7.28	-7.87	Yes*
Cuba	LAC	Non-LVC	2003	A7	2.68	0.12	0.00	N/A	5.00	0.40	0.12	-0.28	Yes*
Dominican Republic	LAC	Non-LVC	2004	CP	28.97	0.00	0.00	N/A		4.35	0.00	-4.35	No
Egypt	AFR	Non-LVC	2004	A7	38.50	12.10	11.80	100% by 2006		5.78	0.30	-5.48	Yes*
Ghana	AFR	LVC	2004	CP	0.37	0.00	0.00	N/A		0.06	0.00	-0.06	Yes*
Guatemala	LAC	LVC	2004	A7	10.60	0.00	0.00	N/A	5.00	1.59	0.00	-1.59	No
India	ASP	Non-LVC	2004	A7	11,505.35	7,459.10	9,837.88	100% by 2008	1,829.30	1,725.80	-2,378.78	-4,104.58	Yes*
Indonesia	ASP	Non-LVC	2003	A7	0.00	16.50	16.50	100% by 2006		0.00	0.00	0.00	Yes*
Jamaica	LAC	LVC	2003	A7	2.83	0.00	0.00	N/A		0.42	0.00	-0.42	Yes*
Jordan	ASP	Non-LVC	2004	CP	40.33	2.20	6.13	100% by 2009		6.05	-3.93	-9.98	Yes*
Kenya	AFR	LVC	2003	A7	65.89	0.00	0.00	N/A		9.88	0.00	-9.88	No
Kuwait	ASP	Non-LVC	2003	A7	0.01	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Lebanon	ASP	Non-LVC	2004	CP	0.04	0.00	0.00	N/A		0.01	0.00	-0.01	No
Liberia	AFR	LVC	2003	A7	0.18	0.00	0.00	N/A		0.03	0.00	-0.03	No
Macedonia	EUR	Non-LVC	2004	A7	0.07	0.00	0.00	N/A		0.01	0.00	-0.01	No

Country	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
			Year	Source	CTC baseline	Latest consumption	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	ODS phase-out in Final 2005 business plan	85% CTC reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 85% CTC reduction	Received assistance from Fund
										(1)*.15	(2)-(3)	(8)-(7)	
Madagascar	AFR	LVC	2003	A7	0.01	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Malaysia	ASP	Non-LVC	2004	CP	4.51	0.00	0.00	N/A	1.60	0.68	0.00	-0.68	Yes*
Morocco	AFR	Non-LVC	2004	A7	1.10	0.04	0.10	100% by 2006		0.17	-0.06	-0.22	Yes*
Nigeria	AFR	Non-LVC	2003	A7	152.75	166.65	143.80	100% by 2005	39.85	22.91	22.85	-0.06	Yes*
Oman	ASP	LVC	2004	A7	0.11	0.00	0.10	100% by 2006		0.02	-0.10	-0.12	Yes*
Paraguay	LAC	LVC	2004	CP	0.60	1.16	2.40	100% by 2006	5.00	0.09	-1.25	-1.33	Yes*
Peru	LAC	LVC	2003	A7	0.97	0.00	0.00	N/A		0.15	0.00	-0.15	No
Serbia and Montenegro	EUR	Non-LVC	2004	CP	11.00	0.00	0.00	N/A		1.65	0.00	-1.65	Yes
Sudan	AFR	Non-LVC	2004	A7	2.20	0.66	1.00	100% by 2006		0.33	-0.34	-0.67	Yes*
Tanzania	AFR	LVC	2004	CP	0.12	0.00	0.00	N/A		0.02	0.00	-0.02	No
Thailand	ASP	Non-LVC	2004	CP	7.52	0.00	0.00	N/A	1.90	1.13	0.00	-1.13	Yes*
Tunisia	AFR	Non-LVC	2003	A7	2.93	0.88	0.90	100% by 2006		0.44	-0.02	-0.46	Yes*
Turkey	EUR	Non-LVC	2004	CP	105.12	14.30	2.20	100% by 2005		15.77	12.10	-3.67	Yes*
Uruguay	LAC	LVC	2004	A7	0.37	0.34	0.30	100% by 2006	4.00	0.06	0.04	-0.02	Yes*
Venezuela	LAC	Non-LVC	2003	A7	1,107.15	0.00	0.00	N/A		166.07	0.00	-166.07	No
Vietnam	ASP	Non-LVC	2004	CP	1.61	0.00	0.00	N/A		0.24	0.00	-0.24	No
Zambia	AFR	LVC	2003	A7	0.66	0.00	0.00	N/A		0.10	0.00	-0.10	Yes*
Countries that may need additional actions to achieve compliance													
Bangladesh	ASP	Non-LVC	2003	A7	5.68	6.69	0.00	N/A		0.85	6.69	5.84	Yes*
Brazil	LAC	Non-LVC	2004	CP	411.57	222.07	0.00	N/A	16.00	61.74	222.07	160.33	Yes
China	ASP	Non-LVC	2003	A7	38,220.60	20,019.89	147.27	100% by 2005	1,471.61	5,733.09	19,872.62	14,139.53	Yes*
Congo, DR	AFR	Non-LVC	2004	CP	15.25	11.00	0.00	N/A		2.29	11.00	8.71	Yes
Ecuador	LAC	LVC	2003	A7	0.52	0.10	0.00	N/A		0.08	0.10	0.02	No
Iran	ASP	Non-LVC	2003	A7	77.00	2,169.20	0.00	N/A	77.00	11.55	2,169.20	2,157.65	Yes
Korea, DPR	ASP	Non-LVC	2004	CP	1,285.17	2,198.90	14.80	100% by 2005	373.70	192.78	2,184.10	1,991.32	Yes*
Mauritius	AFR	LVC	2004	A7	0.01	0.02	0.00	N/A		0.00	0.02	0.02	Yes*
Nepal	ASP	LVC	2003	A7	0.89	0.88	0.00	N/A		0.13	0.88	0.75	No
Pakistan	ASP	Non-LVC	2003	A7	412.87	589.05	279.90	100% by 2005	43.75	61.93	309.15	247.22	Yes*
Romania	EUR	Non-LVC	2003	A7	368.62	200.01	11.10	100% by 2005		55.29	188.91	133.62	Yes*
Sierra Leone	AFR	LVC	2004	A7	2.57	2.44	0.00	N/A		0.39	2.44	2.06	No

Country	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
			Year	Source	CTC baseline	Latest consumption	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	ODS phase-out in Final 2005 business plan	85% CTC reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 85% CTC reduction	Received assistance from Fund
										(1)*.15	(2)-(3)	(8)-(7)	
Sri Lanka	ASP	Non-LVC	2004	A7	35.08	27.39	0.00	N/A		5.26	27.39	22.13	Yes*
Uganda	AFR	LVC	2003	A7	0.42	0.33	0.00	N/A		0.06	0.33	0.27	No
Zimbabwe	AFR	Non-LVC	2004	CP	11.58	2.56	0.00	N/A	9.00	1.74	2.56	0.83	No
Countries with No Consumption													
Antigua and Barbuda	LAC	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Armenia	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Bahamas	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Barbados	LAC	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Belize	LAC	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Benin	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Bhutan	ASP	LVC	2000	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Bosnia and Herzegovina	EUR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Botswana	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Burkina Faso	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Cameroon	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Cape Verde	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Chad	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Comoros	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Cote D'Ivoire	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Djibouti	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Dominica	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
El Salvador	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Fiji	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Gabon	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Gambia	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Georgia	EUR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Grenada	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Guinea	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Guinea Bissau	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Guyana	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No

Annex IV

Country	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
			Year	Source	CTC baseline	Latest consumption	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	ODS phase-out in Final 2005 business plan	85% CTC reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 85% CTC reduction	Received assistance from Fund
										(1)*.15	(2)-(3)	(8)-(7)	
Haiti	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Honduras	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Kiribati	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Kyrgyzstan	ASP	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Libya	AFR	Non-LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Malawi	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Maldives	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Mali	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Marshall Islands	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Mexico	LAC	Non-LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Micronesia	ASP	LVC	2000	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Moldova	EUR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Mongolia	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Mozambique	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Myanmar	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Namibia	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Nauru	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Nicaragua	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Niger	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Niue	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Palau	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Panama	LAC	Non-LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Papua New Guinea	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Philippines	ASP	Non-LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Qatar	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Rwanda	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Saint Kitts and Nevis	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Saint Lucia	LAC	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Saint Vincent and the Grenadines	LAC	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Samoa	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No

Country	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
			Year	Source	CTC baseline	Latest consumption	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	ODS phase-out in Final 2005 business plan	85% CTC reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 85% CTC reduction	Received assistance from Fund
										(1)*.15	(2)-(3)	(8)-(7)	
Sao Tome and Principe	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Senegal	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Seychelles	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Solomon Islands	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Somalia	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Syria	ASP	Non-LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Togo	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Tonga	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Trinidad and Tobago	LAC	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Turkmenistan	ASP	LVC	2002	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Tuvalu	ASP	LVC	2002	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Vanuatu	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Yemen	ASP	Non-LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Countries with insufficient data													
Afghanistan	ASP	NDR			NDR	NDR	0.00	N/A					No
Cook Islands	ASP	NDR	2003	A7	NDR	0.00	0.00	N/A					No
COUNTRIES THAT HAVE NOT RATIFIED THE LONDON AMENDMENT													
Countries that appear to be in compliance													
Albania	EUR	LVC	2004	A7	3.15	0.00	0.30	100% by 2005		0.47	-0.30	-0.77	Yes*
Countries that may need additional actions to achieve compliance													
Brunei Darussalem	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Cambodia	ASP	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Central African Republic	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Ethiopia	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	4.40	100% by 2006		0.00	-4.40	-4.40	Yes*
Lao People's Democratic Republic	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No

UNEP/OzL.Pro/ExCom/46/6
Annex IV

Country	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
			Year	Source	CTC baseline	Latest consumption	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	ODS phase-out in Final 2005 business plan	85% CTC reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 85% CTC reduction	Received assistance from Fund
										(1)*.15	(2)-(3)	(8)-(7)	
Lesotho	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Mauritania	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Suriname	LAC	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Swaziland	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	N/A		0.00	0.00	0.00	No
Countries with insufficient data													
Angola	AFR	LVC	2004	CP	NDR	0.00	0.00	N/A					No

* Countries with an approved CTC or ODS phase out plan/project.

Annex V

METHYL CHLOROFORM (TCA) ANALYSIS

Country	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
			Year	Source	TCA baseline	Latest consumption	Amount needed to meet the 2003 freeze	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	Future phase-out needed to meet the freeze	ODS phase-out in Final 2005 business plan	30% TCA reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 30% TCA reduction	Received assistance from Fund
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.70	(2)-(4)	(9)-(8)	
COUNTRIES THAT HAVE RATIFIED THE LONDON AMENDMENT															
Countries that appear to be in compliance															
Algeria	AFR	Non-LVC	2004	A7	5.80	4.00	0.00	0.00	N/A	0.00	5.80	4.06	4.00	-0.06	No
Argentina	LAC	Non-LVC	2004	CP	65.72	23.96	0.00	3.88	100% by 2009	0.00		46.01	20.08	-25.93	Yes*
Bahamas	LAC	LVC	2003	A7	0.03	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.02	0.00	-0.02	No
Bahrain	ASP	LVC	2004	CP	22.67	0.61	0.00	1.00	100% by 2006	0.00		15.87	-0.39	-16.26	Yes*
Benin	AFR	LVC	2003	A7	0.003	0.00	0.000	0.000	N/A	0.000		0.002	0.000	-0.002	No
Bolivia	LAC	LVC	2003	A7	0.003	0.00	0.000	0.000	N/A	0.000		0.002	0.000	-0.002	No
Brazil	LAC	Non-LVC	2004	CP	32.42	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		22.70	0.00	-22.70	Yes
Burundi	AFR	LVC	2004	A7	0.09	0.01	0.00	0.10	100% by 2006	0.00		0.07	-0.09	-0.15	Yes*
Cameroon	AFR	LVC	2004	A7	8.17	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		5.72	0.00	-5.72	No
China	ASP	Non-LVC	2003	A7	721.23	336.83	0.00	208.52	100% by 2006	0.00	112.97	504.86	128.31	-376.55	Yes*
Colombia	LAC	Non-LVC	2004	CP	0.63	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.44	0.00	-0.44	No
Congo	AFR	LVC	2004	A7	0.02	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.01	0.00	-0.01	No
Congo, DR	AFR	Non-LVC	2004	CP	4.76	0.40	0.00	0.00	N/A	0.00		3.33	0.40	-2.93	No
Costa Rica	LAC	LVC	2004	A7	0.02	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.01	0.00	-0.01	No
Cuba	LAC	Non-LVC	2003	A7	0.007	0.001	0.000	0.000	N/A	0.000		0.005	0.001	-0.004	No
Dominican Republic	LAC	Non-LVC	2004	CP	3.60	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		2.52	0.00	-2.52	No
Egypt	AFR	Non-LVC	2004	A7	26.00	17.50	0.00	18.00	100% by 2006	0.00		18.20	-0.50	-18.70	Yes*
Haiti	LAC	LVC	2003	A7	0.15	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.11	0.00	-0.11	No
India	ASP	Non-LVC	2004	A7	122.22	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		85.55	0.00	-85.55	Yes
Indonesia	ASP	Non-LVC	2003	A7	13.33	10.74	0.00	5.60	100% by 2006	0.00		9.33	5.14	-4.19	Yes*
Jamaica	LAC	LVC	2003	A7	1.39	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.97	0.00	-0.97	Yes*
Jordan	ASP	Non-LVC	2004	CP	18.17	6.00	0.00	45.00	100% by 2005	0.00		12.72	-39.00	-51.72	Yes*
Kenya	AFR	LVC	2003	A7	1.12	0.00	0.00	1.90	100% by 2005	0.00	10.00	0.79	-1.90	-2.69	Yes

Country	Region	Status	Latest Consumption		(1) TCA baseline	(2) Latest consumption	(3) Amount needed to meet the 2003 freeze	(4) Phase-out approved but not yet implement- ed (as of June 2005)	(5) Date for completion of approved projects	(6) Future phase-out needed to meet the freeze	(7) ODS phase-out in Final 2005 business plan	(8) 30% TCA reduction	(9) Balance from approved projects	(10) Additional phase-out needed to meet 30% TCA reduction	(11) Receiv- ed assist- ance from Fund
			Year	Source											
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.70	(2)-(4)	(9)-(8)	
Korea, DPR	ASP	Non-LVC	2004	CP	7.70	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		5.39	0.00	-5.39	No
Kuwait	ASP	Non-LVC	2003	A7	0.003	0.00	0.000	0.000	N/A	0.000		0.002	0.000	-0.002	No
Lebanon	ASP	Non-LVC	2004	CP	0.003	0.00	0.000	0.000	N/A	0.000		0.002	0.000	-0.002	No
Malaysia	ASP	Non-LVC	2004	CP	49.48	15.03	0.00	0.00	N/A	0.00	12.80	34.64	15.03	-19.61	Yes*
Mauritius	AFR	LVC	2004	A7	0.11	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.07	0.00	-0.07	Yes*
Mexico	LAC	Non-LVC	2004	CP	56.40	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		39.48	0.00	-39.48	Yes
Morocco	AFR	Non-LVC	2004	A7	0.07	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.05	0.001	-0.05	Yes*
Nigeria	AFR	Non-LVC	2003	A7	32.86	31.30	0.00	8.30	100% by 2005	0.00		23.00	23.00	0.00	Yes*
Pakistan	ASP	Non-LVC	2003	A7	2.33	0.00	0.00	9.20	100% by 2005	0.00		1.63	-9.20	-10.83	Yes
Paraguay	LAC	LVC	2004	CP	0.03	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.02	0.00	-0.02	No
Peru	LAC	LVC	2003	A7	0.004	0.00	0.000	0.000	N/A	0.000		0.002	0.000	-0.002	Yes
Romania	EUR	Non-LVC	2003	A7	0.02	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.02	0.00	-0.02	No
Samoa	ASP	LVC	2003	A7	0.003	0.00	0.000	0.000	N/A	0.000		0.002	0.000	-0.002	No
Sri Lanka	ASP	Non-LVC	2004	A7	2.96	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		2.07	0.00	-2.07	Yes*
Thailand	ASP	Non-LVC	2004	CP	54.57	-0.004	0.00	0.00	N/A	0.00	8.60	38.20	0.00	-38.20	Yes*
Trinidad and Tobago	LAC	LVC	2004	A7	0.73	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.51	0.00	-0.51	No
Tunisia	AFR	Non-LVC	2003	A7	0.08	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.06	0.00	-0.06	Yes*
Turkey	EUR	Non-LVC	2004	CP	37.43	4.00	0.00	7.80	100% by 2005	0.00		26.20	-3.80	-30.00	Yes*
Uganda	AFR	LVC	2003	A7	0.03	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.02	0.00	-0.02	No
Venezuela	LAC	Non-LVC	2003	A7	4.64	1.85	0.00	1.90	100% by 2006	0.00		3.25	-0.05	-3.29	Yes*
Vietnam	ASP	Non-LVC	2004	CP	0.17	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.12	0.00	-0.12	No
Yemen	ASP	Non-LVC	2003	A7	0.90	0.20	0.00	0.20	100% by 2006	0.00		0.63	0.00	-0.63	Yes*
Zambia	AFR	LVC	2003	A7	0.06	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.05	0.00	-0.05	Yes*
Zimbabwe	AFR	Non-LVC	2004	CP	0.003	0.00	0.000	0.00	N/A	0.000		0.002	0.000	-0.002	No
Countries that could achieve compliance with implementation of approved projects															
Chile	LAC	Non-LVC	2003	A7	6.44	6.97	0.52	3.70	100% by 2006	0.00		4.51	3.27	-1.244	Yes*
Countries that may need additional actions to achieve compliance															
Bangladesh	ASP	Non-LVC	2003	A7	0.87	0.89	0.03	0.00	N/A	0.03		0.61	0.89	0.29	Yes*
Bosnia and	EUR	LVC	2004	CP	1.55	2.44	0.89	0.44	100% by 2005	0.45	1.10	1.08	2.00	0.92	Yes*

Country	Region	Status	Latest Consumption		(1) TCA baseline	(2) Latest consumption	(3) Amount needed to meet the 2003 freeze	(4) Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	(5) Date for completion of approved projects	(6) Future phase-out needed to meet the freeze	(7) ODS phase-out in Final 2005 business plan	(8) 30% TCA reduction	(9) Balance from approved projects	(10) Additional phase-out needed to meet 30% TCA reduction	(11) Received assistance from Fund
			Year	Source											
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.70	(2)-(4)	(9)-(8)	
Herzegovina															
Ecuador	LAC	LVC	2003	A7	2.00	3.48	1.49	0.00	N/A	1.49	1.00	1.40	3.48	2.09	Yes
Iran	ASP	Non-LVC	2003	A7	8.67	386.80	378.13	0.00	N/A	378.13	29.01	6.07	386.80	380.73	Yes
Countries with No Consumption															
Antigua and Barbuda	LAC	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Armenia	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Barbados	LAC	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Belize	LAC	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Bhutan	ASP	LVC	2000	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Botswana	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Burkina Faso	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Cape Verde	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Chad	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Comoros	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Cote D'Ivoire	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Croatia	EUR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Djibouti	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Dominica	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
El Salvador	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Fiji	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Gabon	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Gambia	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Georgia	EUR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Ghana	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Grenada	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Guatemala	LAC	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Guinea	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Guinea Bissau	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Guyana	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Honduras	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No

Country	Region	Status	Latest Consumption		(1) TCA baseline	(2) Latest consumption	(3) Amount needed to meet the 2003 freeze	(4) Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	(5) Date for completion of approved projects	(6) Future phase-out needed to meet the freeze	(7) ODS phase-out in Final 2005 business plan	(8) 30% TCA reduction	(9) Balance from approved projects	(10) Additional phase-out needed to meet 30% TCA reduction	(11) Received assistance from Fund
			Year	Source											
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.70	(2)-(4)	(9)-(8)	
Kiribati	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Kyrgyzstan	ASP	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Liberia	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Libya	AFR	Non-LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Macedonia	EUR	Non-LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Madagascar	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Malawi	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Maldives	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Mali	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Marshall Islands	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Micronesia	ASP	LVC	2000	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Moldova	EUR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Mongolia	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Mozambique	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Myanmar	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Namibia	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Nauru	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Nepal	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Nicaragua	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Niger	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Niue	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Oman	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Palau	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Panama	LAC	Non-LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Papua New Guinea	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Philippines	ASP	Non-LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	Yes
Qatar	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Rwanda	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Saint Kitts and Nevis	LAC	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Saint Lucia	LAC	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No

Country	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
			Year	Source	TCA baseline	Latest consumption	Amount needed to meet the 2003 freeze	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	Future phase-out needed to meet the freeze	ODS phase-out in Final 2005 business plan	30% TCA reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 30% TCA reduction	Received assistance from Fund
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.70	(2)-(4)	(9)-(8)	
Saint Vincent and the Grenadines	LAC	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Sao Tome and Principe	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Senegal	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Serbia and Montenegro	EUR	Non-LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Seychelles	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Sierra Leone	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Solomon Islands	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Somalia	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Sudan	AFR	Non-LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Syria	ASP	Non-LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Tanzania	AFR	LVC	2004	CP	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Togo	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Tonga	ASP	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Turkmenistan	ASP	LVC	2002	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Tuvalu	ASP	LVC	2002	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Uruguay	LAC	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Vanuatu	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Countries with insufficient data															
Afghanistan	ASP	NDR			NDR	NDR		0.00	N/A						No
Cook Islands	ASP	NDR	2003	A7	NDR	0.00		0.00	N/A						No
COUNTRIES THAT HAVE NOT RATIFIED THE LONDON AMENDMENT															
Countries that appear to be in compliance															
Albania	EUR	LVC	2004	A7	0.03	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.02	0.00	-0.02	Yes*
Cambodia	ASP	LVC	2004	CP	0.48	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.33	0.00	-0.33	No
Ethiopia	AFR	LVC	2004	A7	0.46	0.00	0.00	4.00	100% by 2006	0.00		0.32	-4.00	-4.32	Yes*

Country	Region	Status	Latest Consumption		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
			Year	Source	TCA baseline	Latest consumption	Amount needed to meet the 2003 freeze	Phase-out approved but not yet implemented (as of June 2005)	Date for completion of approved projects	Future phase-out needed to meet the freeze	ODS phase-out in Final 2005 business plan	30% TCA reduction	Balance from approved projects	Additional phase-out needed to meet 30% TCA reduction	Received assistance from Fund
							(2) - (1)			(3)-(4)		(1)*.70	(2)-(4)	(9)-(8)	
Countries with No Consumption															
Brunei Darussalam	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Central African Republic	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Lao People's Democratic Republic	ASP	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Lesotho	AFR	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Mauritania	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Suriname	LAC	LVC	2004	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Swaziland	AFR	LVC	2003	A7	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	0.00		0.00	0.00	0.00	No
Countries with insufficient data															
Angola	AFR	LVC	2004	CP	NDR	0.00		0.00	N/A						No

* Countries with an approved TCA or ODS phase out plan/project.
